

CHAPITRE 4 : CADRAGE MACROECONOMIQUE ET SECTORIEL

4.1 LE SCENARIO CENTRAL DU DSRP

411. Les politiques sectorielles du DSRP ont été décrites dans le chapitre précédent. Les sections ci-après analysent leurs implications chiffrées aux plans macro-économique, budgétaire et social. Cette analyse comporte cinq étapes (i) l'incidence quantitative des stratégies sectorielles sur les perspectives macro-économiques à court et à moyen termes, (ii) la simulation de leurs effets macro-économiques et financiers, (iii) l'analyse des effets sur la pauvreté monétaire (incidence et distribution) et sur les autres dimensions sociales, (iv) le profil des dépenses publiques à moyen terme (cadre des dépenses à moyen terme, CDMT) et le coût et financement, (v) l'analyse des risques et des scénarios alternatifs en cas de chocs ou de déviations importantes par rapport au scénario central.

4.1.1. La méthodologie

412. **Le processus** : Dans la continuité du processus participatif suivi pour élaborer le DSRP, les autorités ont organisé des réunions techniques avec les experts compétents des différents secteurs afin d'apprécier les spécificités et d'asseoir les estimations de croissance des secteurs. Par ailleurs, les secteurs de l'éducation et de la santé ont, avec l'appui de la Banque mondiale, élaboré des stratégies qui recensent les exigences et chiffrent le coût de leur mise en oeuvre. Un travail est en cours pour affiner le chiffrage de la stratégie du secteur rural. Leurs coûts budgétaires tiennent compte de la disponibilité des ressources dans le cadrage budgétaire (CDMT). Tous les secteurs ont affiné leurs stratégies suivant le même processus itératif et participatif pour améliorer la précision du cadrage.

413. **L'instrument** : Avant de présenter les hypothèses et les résultats, il convient de préciser que l'approche utilisée pour déterminer le profil de la croissance est descriptive et non normative. Le taux de croissance n'est pas fixé au niveau requis pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté, par exemple comme dans un système de planification centralisé ou dans un exercice de programmation financière. Il résulte des politiques et programmes mis en oeuvre dans le cadre du DSRP et du comportement des agents économiques. Le profil de la croissance est déterminé à l'aide d'un modèle macro-économétrique où les productions potentielles et sectorielles dépendent de trois groupes de facteurs (i) les déterminants de la capacité de production à long terme (capital humain, infrastructures, flux directs d'investissements), (ii) les fluctuations de la demande à court et à moyen termes (prix relatifs, termes de l'échange) et (iii) les facteurs exogènes spécifiques aux secteurs (politiques volontaristes de transformation dans certaines filières à l'instar du bois) ou les programmes d'investissement du secteur privé (cahiers des charges des firmes privatisées : électricité, chemin de fer, etc.).

414. **Les autres sources importantes d'informations** sont (i) les documents de stratégies sectorielles qui indiquent les objectifs, les programmes et les efforts publics et privés dans les domaines prioritaires dont l'éducation, la santé, le secteur rural et (ii) les études sur les sources de la croissance.

Encadré.30. Description sommaire du modèle macro économétrique

Méthodologie : Un modèle de croissance endogène a été estimé pour projeter le profil de la croissance à court et moyen termes par branches d'activité. Les déterminants de la croissance comprennent (i) les fondamentaux de la capacité de production à moyen et long terme, notamment le capital physique privé tiré par l'investissement privé, le capital public productif (infrastructure et autres), le capital humain tiré par les performances dans l'éducation, la santé et le marché de l'emploi et (ii) les éléments de fluctuation à de la demande (politiques budgétaire et monétaire) ou de l'offre (chocs naturels ou conjoncturels) à court terme qui sont aussi inclus dans les équations de détermination des taux de croissance sectorielle. Des méthodes économétriques dynamiques (modèle à correction d'erreurs) ont été utilisées pour estimer les équations du modèle camerounais. Les fonctions de croissance sectorielle ont la forme générique suivante :

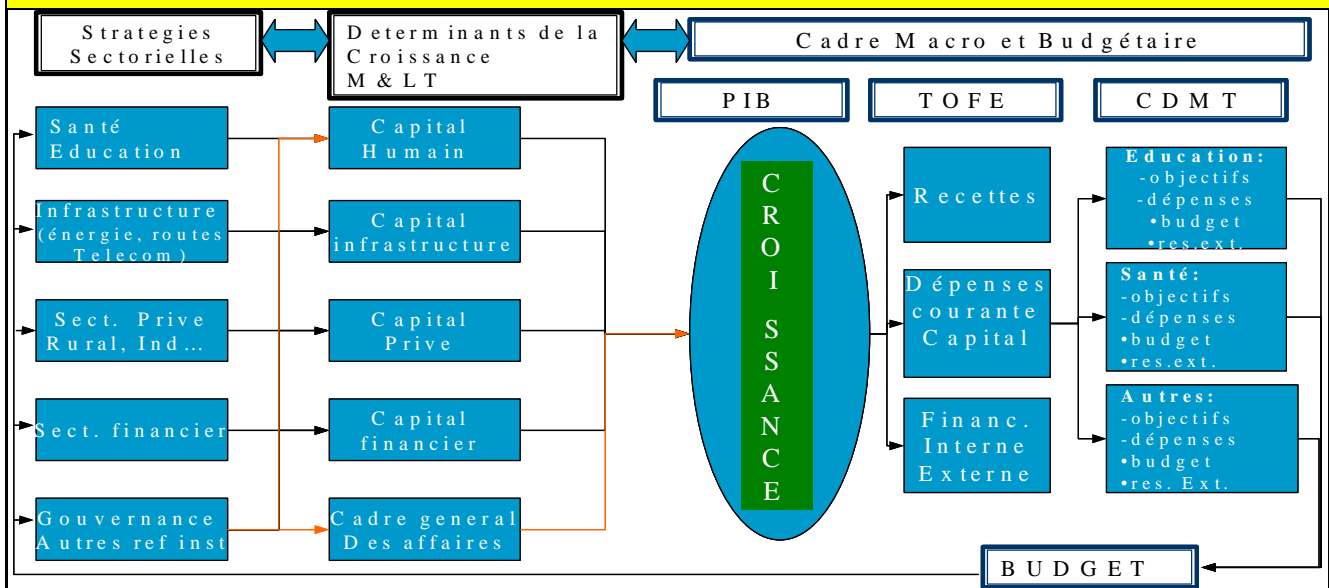
$$Y ? f(\text{Exogène}, \text{Capital Physique}, \text{Capital Humain}, \text{Conjoncture internationale})$$

où Exogène ? ?Stratégies sectorielles et politiques nouvelles?

Conjoncture internationale ? ?Cours, Taux de change, Croissance mondiale?

Les autres composantes du cadre macro sont déterminées selon des équations comptables et des principes standard de programmation financière. Le CDMT (Cadre des Dépenses à Moyen Terme) éclate les ressources en enveloppes budgétaires par secteur selon les clés exogènes conformes aux priorités du Gouvernement.

Cheminement :



Résultats : A titre illustratif et pour justifier les choix du DSRP, la simulation suivante montre les effets de croissance et de pauvreté d'allocation de ressources dans les secteurs prioritaires du DSRP, l'éducation, la santé et les infrastructures, etc. les résultats indiquent bien que si elles sont mises en œuvre effectivement, les combinaisons politiques et sociales du DSRP mèneraient à un rythme de croissance au-delà de 6% l'an à moyen terme.

	2007		2015	
	Croissance	Pauvreté	Croissance	Pauvreté
Prolongement des tendances actuelles dans les secteurs prioritaires (%)	5,0	36,0	5,9	29,0
Croissance due uniquement à l'augmentation des dépenses identiques au scénario central du DSRP de :	Education (%)	5,3	35,3	6,4
	Santé (%)	5,4	35,0	6,6
	Infrastructures (%)	5,2	35,6	6,3
Combinaison scénario DSRP	6,0	37,1	7,1	25,2

Source : MINFI/DP

4.1.2. Les perspectives à court terme

415. Les perspectives à court terme s'inscrivent dans le prolongement des évolutions récentes et réconcilient la dernière année de la FRPC et la première année de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Comme les deux années précédentes, le cadre macroéconomique de 2003 sera marqué par le déclin du secteur pétrolier (-2,9%), avec une forte incertitude sur les cours du pétrole jusqu'au dénouement de la crise iraquienne. Le secteur énergétique fait aussi l'objet de préoccupation bien qu'on prévoit une hausse de la production d'électricité de 6,2% compensant ainsi la baisse de 4,6% en 2002.

416. Du côté de la demande, l'impulsion continuera de provenir des dépenses publiques dans le contexte des ressources PPTE, en perspective de l'atteinte du point d'achèvement, et aussi de la mise en œuvre de la première année de la stratégie de réduction de la pauvreté. Aussi, l'exploitation du pipeline Tchad-Cameroun devra stimuler la demande sous-régionale compte tenu du poids démographique du Tchad dans la CEMAC, et ainsi atténuer l'impact négatif des exportations nettes sur la croissance.

417. Sur la base des hypothèses ci-dessus, le taux de croissance estimé est de 4,5% pour l'année 2003, soit un léger fléchissement par rapport aux performances des cinq dernières années dont la moyenne a été de 4,7%. L'inflation, qui s'est accélérée au cours des deux derniers exercices budgétaires à cause de la hausse des prix des produits vivriers, devrait s'amoinrir pour se situer autour de 2,8% pour l'année 2003, grâce à une meilleure performance dans la production et la commercialisation des produits vivriers. Avec des recettes et des dépenses se situant respectivement autour de 19% et 18% du PIB, les finances publiques maintiendront un solde d'environ 1% du PIB pour l'année 2003.

4.1.3. Les stratégies sectorielles et le potentiel de croissance à moyen terme

418. Les analyses indiquent qu'à moyen et long terme, les principaux obstacles à la croissance durable au Cameroun sont (i) la faiblesse du capital humain qui implique celle de la productivité du travail, (ii) l'insuffisance d'infrastructures qui entraîne des coûts élevés et la faible compétitivité des facteurs et (iii) la faiblesse du taux d'investissement et de son efficacité. Cette perception est confortée par les résultats des consultations participatives qui ont identifié le secteur des infrastructures (routes, accès à l'eau potable, etc.), l'éducation et la santé comme priorités des populations. Ces trois piliers -capital humain, infrastructures et capital productif physique et financier - constituent les déterminants du sentier de croissance à moyen terme dans le modèle.

419. **Le capital humain.** Environ 50% de la population constitue la force de travail. L'actif moyen a un niveau d'éducation correspondant à 3 années d'études primaires¹³. Ce niveau, bien que dans la moyenne supérieure des pays d'Afrique Centrale et Occidentale, reste faible pour soutenir une croissance fondée sur les ressources humaines plutôt que sur les ressources naturelles. Le Gouvernement entend promouvoir la valorisation des ressources humaines, pour en faire la pierre angulaire d'une croissance forte et redistributrice. En effet, au-delà de l'effet direct sur le PIB non marchand des administrations publiques, les dépenses d'éducation ont un effet indirect de long terme sur la capacité de production à travers la hausse induite du stock et de la productivité du capital humain. On estime que les dépenses engagées dans le

¹³ Sacerdoti et Tang, (1998), "The impact of human capital on growth : evidence from West Africa", IMF WP/98/62

secteur de l'éducation conduiraient à une augmentation du stock du capital humain de l'ordre de 10% sur les 10 prochaines années. Cela permettrait de gagner un point en taux de croissance du PIB sur la période.

420. **La santé**, comme l'éducation, est à la fois un objectif social et un facteur de croissance à travers l'amélioration du capital humain. On estime que 71% de la morbidité en Afrique est due aux maladies pouvant être éradiquées. La prévalence du SIDA a un coût économique considérable; celle du paludisme se traduit par une réduction de l'espérance de vie et une perte d'environ 1 à 1,5 de point de croissance. Les estimations font ressortir qu'une hausse de 5% des dépenses de santé est associée à un gain net de 1/5 de point de la croissance du PIB à moyen terme¹⁴.

Tableau 20 : Impact du VIH SIDA sur la croissance du PIB dans quelques pays d'Afrique

	Pays	Méthodes	IMPACT SUR LA CROISSANCE DU PIB
Arnd et Lewis (2000)	Afrique du Sud	EGC	-0.8 à -1
Bonnel (2000)	47-86 pays	"cross section"	-0.7
Kambou, Devarajan et Over (1991)	Cameroun	EGC	-0.5 à -1.2
Over (1992)	30	Modélisation économique et démographique	-0.3 à -0.6
Sackey et Raperla	Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland	Modélisation économique et démographique	-1 à -1.5

Note : EGC signifie modèle d'équilibre général calculable

421. **Les infrastructures** affectent les coûts de transaction et de production donc la compétitivité générale de l'économie. En particulier, les transports routiers ont un impact significatif sur l'agriculture, l'énergie sur l'industrie, les transports et télécommunications sur les services. Comme décrit dans le chapitre 3, la stratégie de diversification et d'intensification de la croissance repose sur le développement du capital humain accompagné d'une amélioration comparable du volume et de la qualité du capital physique, particulièrement les infrastructures. En effet, les estimations montrent qu'une augmentation de 5% du stock moyen d'infrastructures se traduit par un accroissement d'environ 1,5% du potentiel de production à moyen et à long terme¹⁵.

422. **L'investissement privé et l'investissement étranger** : L'amélioration des infrastructures, des ressources humaines et de l'environnement des affaires contribuent à l'accroissement du taux d'investissement privé, l'efficacité de l'investissement total. A cet effet, le taux d'investissement avoisine les 18% du PIB en 2001, dont 15,5% pour le secteur privé et 2,5% pour le public, avec une efficacité moyenne apparente de l'ordre de 25% (ICOR de 4). Un tel taux est insuffisant pour soutenir la diversification accrue de l'économie. Même avec une efficacité améliorée, il faudra porter ce taux aux alentours de 25% du PIB pour soutenir une croissance moyenne de 6 à 7%. L'expérience d'un certain nombre de pays qui

¹⁴ Souvent, l'impact de la santé sur la croissance est mesuré à travers des variables comme le ratio population sur le nombre de médecins. Le budget est mieux réparti sur le territoire que les médecins spécialisés qui sont concentrés à Yaoundé et à Douala. Les dépenses de santé semblent donc plus pertinentes comme variable explicative de l'impact de la santé.

¹⁵ Canning et al, (1999) estiment qu'une hausse de 1% du stock d'infrastructures est associé à un gain d'environ 1/3 en taux de croissance de la capacité de production ou de 1,5 point pour 5% de croissance des infrastructures.

ont pu décoller pour atteindre une croissance croisière autour de 6-8%, semble indiquer qu'une telle hausse simultanée du volume et de l'efficacité de l'investissement a nécessité un afflux important d'investissements étrangers¹⁶.

423. Le ratio investissement étranger direct sur PIB, encore faible eu égard au revenu par tête et aux potentialités du pays, a fléchi en passant de 1,36 entre 1991 et 1994 à 1,17 entre 1995 et 1998, tandis qu'il triplait pour l'ensemble des pays d'Afrique Subsaharienne¹⁷. On estime que les efforts actuels en matière de politique de développement du secteur privé, de bonne gouvernance et de finalisation du programme de privatisation, porteront ce ratio de son niveau actuel à 1,5% en 2007 et environ 2% du PIB à l'horizon 2010 pour soutenir la croissance.

4.1.4. Les perspectives de croissance à moyen terme dans les filières de production

424. La croissance des dernières années a en partie reposé sur le secteur pétrolier. Cette contribution va diminuer dans les dix prochaines années. Les efforts du Gouvernement en faveur des facteurs de la croissance devraient renforcer les atouts compétitifs d'autres filières dont les industries afin de leur permettre de relayer le pétrole pour générer une croissance plus diversifiée et plus redistributrice. Ces politiques et programmes ont commencé à être traduits en perspectives chiffrées de croissance sectorielle à moyen et long termes. Les sections ci-après évaluent les implications de ces politiques sur les perspectives de croissance dans les principales branches d'activité.

425. **L'agriculture vivrière** : L'ambition de la stratégie de développement rural est d'augmenter la production vivrière de 10% l'an et ce faisant, d'accroître l'offre et la contribution de l'agriculture vivrière à la croissance du PIB et aux exportations. La demande des pays voisins exportateurs de pétrole (Tchad, Guinée Equatoriale, Nigeria, Angola) s'ajoute à la forte croissance de la population urbaine (4,8 à 5% l'an) pour assurer un débouché aux produits vivriers. Du côté de l'offre, les politiques d'amélioration de la productivité des facteurs et les programmes spécifiques d'accroissement des rendements et de la superficie permettront de répondre à cette demande. Ainsi, le taux de croissance projeté de l'agriculture vivrière avoisine 4% à moyen terme, soit un gain ferme d'environ 2 points par rapport à la dernière décennie.

426. L'évolution des **cultures traditionnelles d'exportation** progressera à un rythme modéré. L'indice des prix à l'exportation (hors pétrole) progresserait de 6% en moyenne. Les études sur les sources de la croissance indiquent que d'autres produits pourraient émerger et prendre de l'essor avec la mise en œuvre de politiques ciblées de promotion à l'instar du poivre. En conséquence, ces tendances concourent à une amélioration du taux de croissance de 2,8% en 2003 à 4,2% en 2015.

427. **La pêche et l'élevage** : Des efforts attendus dans le domaine de l'élevage et de la pêche pourront aussi accroître leurs contributions respectives à la croissance avec des taux moyens respectifs de l'ordre de 4 et 2,5% sur la période de projection.

¹⁶ Selon Borensztein et al (1998) et Wacziarg, (1998), 1 point de hausse de l'investissement étranger direct induit celle de l'investissement intérieur de 0,5 à 1,3% selon les pays, et 1 point de hausse de l'investissement étranger direct entraîne + 0,3 à 0,8% du taux de croissance du PIB par tête.

¹⁷ M. Pigato, 2000, « Foreign Direct Investment in Africa : Old Tales and New Evidence », Africa Region Working Paper Series, No 8, World Bank, November 2000.

428. **La sylviculture** : Le secteur forestier devrait retrouver son dynamisme d'antan. En réaction à la loi limitant les exportations de grumes, plusieurs opérateurs ont importé un matériel obsolète pour procéder à la première transformation. Avec l'augmentation de la redevance forestière consécutive au nouveau système d'allocation des unités forestières d'aménagement, seule une transformation plus poussée sera rentable et incitera du coup à exploiter des essences jusqu'à présent négligées. Par ailleurs, l'attribution de toutes les unités forestières réduira les coupes illégales et accroîtra la production formelle de grumes. Les experts de la coopération britannique estiment que le secteur pourrait croître de 8% l'an. En tenant compte des délais d'ajustement et des réticences des opérateurs qui voudraient rentabiliser leur matériel en l'état, le cadrage table sur une progression de la production de 2,07 millions m³ en 2002, à environ 3 millions en 2006 et 3,5 millions en 2015, soit une croissance moyenne de 4% environ sur la période.

429. **L'industrie manufacturière** présente des avantages comparatifs dans certaines filières comme la transformation du bois et l'agro-industrie¹⁸. Ces atouts devraient conduire à la baisse du coût des facteurs et à la hausse de la productivité suite à la mise en œuvre des politiques de développement des ressources humaines et des infrastructures. En outre, la production électrique finira par croître fortement (plus de 6% en moyenne annuelle) grâce aux investissements à l'étude ou attendus de la privatisation. Ces facteurs redynamiseront l'industrie manufacturière, en particulier la métallurgie, le textile et la cimenterie. Ainsi, son taux de croissance pourrait atteindre 8-10% à l'horizon 2015, soit un gain moyen de plus de 3 points sur la période, relativement aux 5 dernières années.

430. Les **BTP** bénéficieraient des dotations budgétaires dans les secteurs prioritaires (santé, éducation, secteur rural) pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de base. A cela devrait s'ajouter l'effet d'une politique de l'habitat. Par conséquent, on projette une croissance accélérée d'environ 7,5% sur la période pour ce secteur.

431. **Les services marchands** devraient poursuivre leur expansion en relation avec l'évolution des secteurs primaires et secondaires (commerce et transports). Cette expansion sera aussi nourrie par les services non marchands des administrations publiques découlant des dépenses publiques dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. De même, les activités liées aux technologies de la communication (téléphonie mobile, Internet) continueront leur croissance remarquable de ces dernières années. En outre, avec le démarrage effectif du marché financier (bourse des valeurs mobilières de Douala, émission de bons du trésor à compter de 2004), le secteur financier connaîtra une profonde mutation, et l'approfondissement financier accru constituera un autre facteur de la croissance. Enfin, le programme de développement du tourisme, si effectivement mis en œuvre permettra d'accroître la contribution de ce sous-secteur au produit national. Le secteur connaîtrait, selon les projections, une croissance de l'ordre de 7.5% par an en moyenne sur la période.

¹⁸ A. H. G. Nkama, «Etude sur les Sources de la Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Cameroun: Compétitivité des filières industrielles», Juin, 2002.

Tableau 21 : Evolution des croissances sectorielles du PIB (%)

	1997-2001	2002	2003	2004-2007	2008-2011	2012-2015
PIB (cr. moy. annuelle)	4,6	4,2	4,5	5,5	6,7	7,0
PIB non pétrolier	4,8	4,6	4,8	5,8	6,9	7,1
Secteur primaire	5,7	2,2	3,0	3,7	4,0	4,3
Agriculture des produits vivriers	5,6	3,9	3,4	3,9	4,2	4,8
Agriculture industrielle et d'exportation	6,2	2,0	2,8	2,8	3,1	4,2
Elevage, chasse	7,0	4,1	3,3	3,8	3,9	3,8
Pêche	2,0	1,4	2,0	2,0	2,5	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	4,5	-4,2	2,2	4,4	5,0	3,4
Secteur secondaire	6,0	2,9	4,0	5,2	8,2	9,2
Industrie extractive	0,7	-6,4	-2,9	-5,6	-5,0	-5,0
Industries manufacturières	6,4	3,7	4,6	6,6	10,1	10,8
Electricité, gaz et eau	5,3	-4,6	6,2	5,5	7,5	7,0
BTP	11,9	13,0	7,0	7,3	7,7	7,5
Secteur tertiaire	3,0	6,7	6,0	7,0	7,6	7,4
Dont :Services non marchands		6,9	5,5	5,7	5,7	5,4

Source : Calcul MINFI- DP/DSCN

4.1.5. Le cadre macro-économique et financier à moyen terme

4.1.5.1. Le produit national et ses composantes

432. Comme résultat des développements sectoriels précédents, le PIB devrait connaître une croissance soutenue à moyen terme. Le taux de croissance passerait de 4,5% en 2003 à 6% en 2007 et se stabiliserait à 7% sur la période 2011-2015, soit une croissance moyenne annuelle de 6% et un gain net d'environ un point et demi par rapport aux années 1999-2002. Le revenu par tête connaîtrait ainsi une hausse nette d'environ 3 points par an sur la période. Le secteur primaire, suite au dynamisme de la filière « produits vivriers », gagnerait environ deux points entre 2002 et 2010, le secteur secondaire hors pétrole cinq points et le secteur tertiaire près d'un point.

433. **Du côté de la demande**, la balance commerciale qui s'est dégradée en 2002 se corrige et redevient positive à partir de 2003. Le solde du compte courant continuerait d'être négatif avec le déclin du pétrole, mais s'améliorerait progressivement avec l'essor du secteur non pétrolier pour devenir positive sur la période 2011-15. En effet, malgré la chute de la production pétrolière, les exportations augmenteraient en pourcentage du PIB grâce aux produits vivriers et manufacturiers. Les importations qui viennent de connaître une croissance accélérée à cause de la construction du pipeline Tchad-Cameroun, suivraient une évolution plus modérée sur la période, bien que les importations de biens d'équipement continuent d'augmenter avec la diversification de l'économie.

Tableau 22 : Emplois du PIB (En pourcentage du PIB)

	Estimations							Projections								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demande intérieure	96,8	99,1	101,5	101,4	102,1	102,7	102,7	102,0	101,4	100,8	100,2	99,8	99,7	99,7	99,7	99,5
Consommation	79,6	81,0	83,4	83,1	83,7	83,8	83,4	82,3	81,2	80,1	79,0	78,1	77,6	77,1	76,7	76,0
Secteur privé	68,9	69,7	71,7	71,2	71,7	71,6	71,1	70,0	69,0	68,0	67,0	66,3	65,9	65,6	65,4	64,9
Administration publique	10,7	11,3	11,8	11,9	12,0	12,1	12,2	12,2	12,2	12,1	12,0	11,8	11,6	11,5	11,3	11,1
Investissement	17,1	18,1	18,1	18,3	18,5	18,9	19,3	19,7	20,3	20,7	21,2	21,7	22,2	22,7	23,0	23,4
FBCF	17,1	18,1	18,1	18,3	18,5	18,9	19,3	19,7	20,3	20,7	21,2	21,7	22,2	22,7	23,0	23,4
Secteur privé	14,2	15,2	15,3	15,2	15,4	15,8	16,2	16,6	17,0	17,3	17,7	18,2	18,6	19,0	19,5	19,9
Administration publique	2,9	2,9	2,7	3,1	3,0	3,1	3,1	3,2	3,3	3,4	3,5	3,5	3,6	3,6	3,5	3,5
Variation de stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exportations nettes	3,2	0,9	-1,5	-1,4	-2,1	-2,7	-2,7	-2,0	-1,4	-0,8	-0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,5
Exportation de B&S	31,3	29,5	28,0	27,5	26,1	25,1	24,6	24,7	24,9	25,1	25,4	25,8	25,8	25,9	26,1	26,5
Importations de B&S	28,0	28,6	29,5	28,9	28,3	27,8	27,3	26,7	26,3	25,9	25,6	25,5	25,5	25,6	25,8	25,9
PIB au prix du marché	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: FMI (1995/1996-2001)

MINFI/DP (Projections 2003-2015)

434. La croissance serait soutenue par l'investissement dont le taux moyen atteindrait en 2015, 23,4% du PIB soit un gain de 5 points par rapport à 2002 résultant surtout du dynamisme de l'investissement privé appuyé par un effort public et par l'investissement étranger. Cet essor est soutenu par une hausse de l'épargne privée, consécutive à une croissance modérée mais soutenue de la consommation privée (5,7% environ). La consommation par tête enregistrerait ainsi un gain net de 3% par an sur la période, ce qui indique une nette amélioration du bien-être des populations.

4.1.5.2. La monnaie

435. Suivant les options communautaires, les projections ont été faites sur la base de l'élimination progressive des tirages¹⁹ sur la BEAC (au rythme de 1/10 par an pour les avances au trésor à partir d'un plafond de 225 milliards de francs CFA et de 22 milliards de francs CFA au titre des crédits consolidés) et sur l'ensemble du système bancaire (au rythme de 10.8 milliards par an). Il en résulte une réduction des crédits nets au Gouvernement et une hausse comparable du crédit au secteur privé qui gagnerait 4,6 points en pourcentage du PIB de 2003 à 2015. En injectant des liquidités dans l'économie, le remboursement de la dette intérieure permet de soutenir la consommation ou de renforcer l'épargne privée, de financer l'investissement privé ou, éventuellement, les besoins du Gouvernement par l'achat des bons du trésor comme cela est envisagé à partir de 2004. On note toutefois que, malgré un gain de 3 points sur la période, le ratio de la masse monétaire au PIB demeure faible au Cameroun, par rapport aux pays comparables en terme de niveau de revenu par tête. (Cf. tableau des principaux indicateurs).

¹⁹ Source BEAC

4.1.5.3. La Balance des paiements et l'endettement extérieur

436. Le solde de la balance commerciale s'améliore, en dépit du déclin des exportations de pétrole, à cause du regain d'activité dans le secteur non pétrolier. La réduction de la charge des intérêts de la dette extérieure conduira à une amélioration du solde du compte courant et du solde global. Par conséquent, le niveau des avoirs extérieurs bruts se consolide et s'établit autour de 30% des engagements à vue du système monétaire, ce qui est au-dessus du niveau statutaire requis de 20%. Les projections indiquent qu'avec les allègements programmés, la dette extérieure demeure soutenable. On note même une nette amélioration des ratios de soutenabilité. En particulier, le service de la dette diminue en pourcentage des exportations.

4.1.5.4. Les finances publiques

437. Malgré les efforts importants consentis par les autorités pour appuyer la stratégie, les dépenses publiques resteraient stables en pourcentage du PIB (17% environ sur l'ensemble de la période). Cela est dû en partie à la contraction de la part des dépenses du service de la dette qui ont permis d'absorber une grande partie des dépenses prioritaires. Dans le même temps, les réformes fiscales et douanières en cours, l'élargissement de l'assiette fiscale à travers entre autres, la réduction des exonérations et une plus grande rigueur dans l'application des fiscalités spécifiques (forets, élevage, pêche, mines etc.), l'introduction de la réforme de l'impôt sur le revenu devraient permettre d'améliorer les recettes non pétrolières en pourcentage du PIB non pétrolier. En conséquence, le solde budgétaire connaîtrait une évolution favorable et les besoins de financement resteraient modérés eu égard à l'ampleur des efforts.

Tableau 23 : Situation financière de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	Historiques		Estimations				Projections				
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2011	2015	
Recettes hors Dons	21,6	19,3	19,2	19,3	18,9	18,7	18,8	18,8	18,4	18,4	
Dépenses	17,0	18,4	17,8	17,8	17,3	17,2	17,3	17,3	17,6	17,2	
<i>Courantes</i>	13,2	14,8	15,0	14,3	13,9	13,7	13,6	13,5	12,7	11,9	
<i>En capital</i>	3,6	3,6	2,6	3,5	3,5	3,5	3,6	3,8	4,9	5,3	
<i>Dépenses hors intérêts</i>	15,0	14,9	14,9	15,4	15,3	15,7	15,9	16,2	17,0	16,9	
Solde global base ordonnancement(hors dons)	0,0	0,9	1,3	1,5	1,6	1,4	1,5	1,4	0,9	1,2	
Solde global base caisse (hors dons)	2,4	-1,2	-4,2	1,0	0,9	0,8	1,5	1,4	0,9	1,2	
Solde global base caisse (avec dons)	2,5	-0,7	-4,0	1,6	1,6	1,4	2,0	1,9	1,2	1,5	
Solde primaire (% PIB)	8,1	6,0	4,9	5,0	4,7	4,1	3,9	3,6	2,2	1,9	

Source :MINFI/DP

438. **Les recettes** : pour maintenir la stabilité macro-économique, le Gouvernement est résolu à intensifier l'effort pour compenser la baisse des recettes pétrolières par l'accroissement des recettes non pétrolières. Cela permet d'atteindre les objectifs visés dans le cadre du programme FRPC, notamment de porter la part des recettes non pétrolières au delà de 16% du PIB non pétrolier (16,4% en 2003). Cette progression favorable est le résultat de l'augmentation du PIB non pétrolier et des performances attendues des régies financières.

439. **Les dépenses publiques**, en particulier, les salaires, les dépenses de biens et services et les dépenses en capital résultant de la mise en œuvre des stratégies sectorielles de la santé, de l'éducation et des infrastructures devraient progresser au cours des premières années. Les salaires, les transferts et subventions ainsi que les dépenses de biens et services gagneraient environ un demi-point en pourcentage du PIB en 2007 et les dépenses en capital environ un point du PIB en 2007 et deux points et demi à l'horizon 2015. Cette évolution sera possible sans détérioration de l'enveloppe globale des dépenses grâce à la réduction du service de la dette.

440. **Les financements** : le solde global (base ordonnancement, hors dons) connaîtrait une évolution satisfaisante, se stabilisant autour de 1,5% du PIB. Ce solde indique que la stratégie est bien soutenable. Les besoins de financement apparaissent modérés sur l'ensemble de la période, eu égard à l'ampleur des efforts. En effet, les ressources attendues au terme des négociations avec le Club de Paris et les remises additionnelles de dette par la France dans le cadre de l'initiative C2D devraient permettre de couvrir l'essentiel des besoins. Les autorités envisagent aussi de recourir à l'emprunt auprès de la population par émission de bons de trésor afin de financer ses besoins résiduels, cela à compter de l'année 2004.

Tableau 24 : Financement et dette (en pourcentage du PIB)

	Historiques		Estimations			Projections				
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2011	2015
Financement	-2,5	0,7	4,0	-1,6	-1,6	-1,4	-2,0	-1,9	-1,2	-1,5
Extérieur net	-0,8	1,9	5,7	1,1	1,5	1,4	1,2	0,7	0,1	-0,5
Intérieur net	-1,6	-1,2	-1,7	-2,7	-3,1	-2,8	-3,2	-2,6	-1,3	-1,0
Besoins (Milliards de FCFA).	73,9	84,0	74,3	126,0	193,3	187,6	178,6	135,7	76,2	24,7
Dette extérieure publique										
Encours de la dette	73,1	65,4	57,6	51,0	46,5	42,6	39,1	35,5	24,5	15,8
Remboursement Principal	2,8	3,0	5,1	4,3	3,7	3,2	2,7	2,1	1,0	0,6
Paiement d'intérêts	1,6	1,6	2,6	2,1	1,7	1,4	1,1	0,9	0,4	0,2
Service de la dette	4,3	4,6	7,6	6,5	5,4	4,6	3,8	3,0	1,4	0,8

Source : MINFI/DP

4.1.6. Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)

441. Le CDMT sert de cadre pour mettre en cohérence financière les stratégies sectorielles et le budget de l'Etat. Il permet de chiffrer les implications budgétaires des stratégies sectorielles et de réconcilier les besoins de financement des stratégies avec les ressources générées par la croissance (ressources propres) ou provenant des appuis extérieurs. Le CDMT assure ainsi la cohérence entre le budget prévisionnel où les dépenses sont classées selon une approche fonctionnelle (par secteur ou par ministères) et le TOFE prévisionnel où elles sont agrégées et projetées selon une classification par nature économique (courant ou capital). Le CDMT assure enfin la cohérence entre le niveau des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement

442. Au-delà de ces fonctionnalités, le CDMT constitue aussi un instrument de politique budgétaire ciblée. C'est en effet avec les clés de répartition de l'enveloppe budgétaire que le Gouvernement opère des arbitrages dans l'allocation des ressources entre les secteurs prioritaires et les autres. C'est aussi par ce biais qu'il peut donner des impulsions aux divers

secteurs. Ces ressources affectent directement la réalisation des objectifs sectoriels et indirectement le profil de la croissance.

443. Suivant les arbitrages du Gouvernement, le CDMT du DSRP montre le renforcement des secteurs prioritaires, en particulier les secteurs sociaux au cours des 5 premières années de la stratégie (2003-2007). Cela permettra un rattrapage, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Toutefois, à mesure que les objectifs sectoriels minimaux sont atteints, l'accent serait mis sur les dépenses d'appui au secteur productif, en particulier celles d'infrastructures et d'appui aux filières de production et d'exportation.

444. **L'éducation** : la stratégie sectorielle de l'éducation prévoit un appui budgétaire qui portera la part de l'éducation dans les dépenses primaires de 17% sur la période 1995/2000 à 25% sur la période 2001/2010. Les dépenses en capital devraient croître plus vite que les dépenses de fonctionnement pour des besoins de rattrapage ainsi que pour des efforts particuliers en faveur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

445. **La santé** : les efforts du Gouvernement dans ce secteur visent à renforcer la couverture sanitaire de base et à ralentir la progression des pandémies telles que le SIDA. La mise en œuvre de la stratégie sectorielle se traduira par une forte croissance des dépenses budgétaires qui porterait leur part dans les dépenses primaires de 5% en 2000 à 10% en 2008, et d'approcher l'objectif de 2% du PIB en 2015. Selon la stratégie, cet effort serait uniformément réparti entre les dépenses salariales (incitation, formation), les autres dépenses de fonctionnement (médicaments, entretien, etc.) et les dépenses en capital.

446. **Les infrastructures productives** ressortent des consultations participatives comme priorités pour les populations. Selon le CDMT, la croissance des dépenses budgétaires en leur faveur, ce qui permettra de porter leur part de 1,5 en 2003 à environ 3% en 2015. Grâce aux réformes structurelles dont les privatisations, cet effort s'ajouterait à un effort privé croissant, en particulier pour l'énergie, l'eau et les télécommunications.

447. **Le secteur rural** concentre le plus de pauvres. La réduction de la pauvreté passe donc par son éclosion. Des efforts accrus sont projetés pour améliorer les infrastructures et les rendements agricoles. En conséquence, la part de ce secteur dans les dépenses primaires sera portée de 4% sur les cinq dernières années à 7% sur la période de projection. Cette hausse semble faible, eu égard à l'importance du secteur, mais il ne s'agit que du coût budgétaire des programmes complémentaires, excluant les efforts consentis dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures en zone rurale.

Tableau 25 : Cadre des dépenses à moyen terme 1/

	Historique	Estimations		Projections			
	2000*	2001*	2002*	2003	2007	2010	2015
En pourcentage du PIB							
Education	2,7	3,2	3,6	3,4	4,0	4,3	4,3
Santé	0,8	0,9	1,1	1,1	1,5	1,9	2,1
Développement social et emploi	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4
Infrastructure productive	1,5	1,5	1,7	2,2	2,5	2,7	2,9
Secteur rural	0,6	0,6	0,6	1,0	1,1	1,2	1,3
Défense et sécurité	2,1	2,1	2,3	2,2	1,9	1,9	2,0
Autres ministères et institutions	2,3	2,4	2,4	2,9	2,6	2,7	2,9
Total ministériel	10,0	10,8	11,9	12,9	14,0	15,1	15,8
En pourcentage des dépenses primaires							
Education	17,8	21,3	24,0	22,4	23,8	24,2	24,7
Santé	5,3	6,1	7,1	7,1	7,5	8,1	8,8
Développement social et emploi	0,9	0,9	1,2	1,1	1,5	1,5	1,7
Infrastructure productive	9,8	10,2	11,6	14,1	15,0	15,0	15,1
Secteur rural	3,8	3,9	4,1	6,3	6,7	6,7	6,8
Défense et sécurité	13,8	13,8	15,5	14,0	12,1	12,2	12,3
Autres ministères et institutions	15,6	16,2	16,5	18,9	17,7	17,1	16,2
Total ministériel	66,9	72,3	80,1	83,9	84,3	84,8	85,5
En pourcentage des dépenses totales							
Education	26,6	29,4	30,0	26,7	28,9	28,3	27,0
Santé	7,9	8,4	8,9	8,5	10,9	12,5	13,2
Développement social et emploi	1,3	1,3	1,5	1,3	2,0	2,5	2,5
Infrastructure productive	14,6	14,0	14,5	16,9	18,1	18,1	18,5
Secteur rural	5,8	5,4	5,1	7,5	7,9	8,1	8,1
Défense et sécurité	20,6	19,0	19,4	16,7	13,8	12,6	12,6
Autres ministères et institutions	23,3	22,4	20,6	22,5	18,4	17,9	18,2
Total budget ministériel y compris les dépenses d'investissement sur ressources extérieures et PPTE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MINFI/DP

** jusqu'à l'année 2002, les ressources extérieures ne sont pas ventilées par secteur*

1- l'enveloppe budgétaire de chaque secteur contient à la fois les dépenses de fonctionnement et d'investissement financé sur ressources internes et externes.

4.1.7. L'incidence de la croissance et sa distribution sur le taux de pauvreté

448. Cette section analyse les effets de distribution et de pauvreté à partir du profil de la croissance et des résultats de l'ECAM. En effet, l'analyse de la dynamique de la pauvreté entre 1996 et 2001 grâce à l'ECAM a permis d'estimer le lien entre la croissance du revenu par tête et la pauvreté. Sur cette période, le taux de croissance du PIB par tête²⁰ a été d'environ 2% par an, alors que le taux de pauvreté a baissé de 13 points. On en déduit une élasticité du taux de pauvreté par rapport au revenu par tête de l'ordre de 1,3 points²¹, soit un niveau comparable à celui de l'ensemble des pays d'Afrique.

²⁰ Le taux de croissance de la population d'après les données de l'enquête est de 3%, au lieu du taux de 2,8 souvent retenu dans les projections pour le Cameroun.

²¹ L'élasticité a été calculée comme le taux de croissance du taux de pauvreté au taux de croissance du PIB par tête. Une approche alternative consiste à calculer une « semi-élasticité », c'est-à-dire la variation absolue du taux de pauvreté par rapport au taux de croissance du revenu par tête.

Encadré.31. L'Elasticité-Croissance de la pauvreté en Afrique**? La problématique**

Le premier des huit principaux objectifs de développement du millénaire est de réduire de moitié le pourcentage des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (1\$ par personne par jour) à l'horizon 2015 par rapport au niveau de 1990. Cela pose la question essentielle du niveau de croissance économique requis pour chaque pays, dépendant de la structure de l'économie.

? La méthodologie

Pour aborder cette question, on peut recourir à un modèle simple de la dynamique de la pauvreté monétaire. Le principe de base est que l'évolution de la pauvreté monétaire dépend du rythme moyen de croissance (« effet de croissance ») mais aussi de l'évolution des inégalités monétaires (« effets de distribution »). Plus la croissance est forte et soutenue, plus grand est l'impact sur le taux de pauvreté. Toutefois, plus grandes sont les inégalités, moindre est l'impact de la croissance en terme de réduction de la pauvreté. On peut traduire ceci par une simple équation de décomposition de l'évolution du taux de pauvreté :

Croissance(taux de pauvreté) = e_1 *Croissance(revenu par tête) + e_2 *croissance(indice d'inégalité), où e_1 et e_2 représentent respectivement les élasticités du taux de pauvreté par rapport au taux de croissance et à l'indice d'inégalité.^{1/}

? Les résultats et les implications pour le Cameroun.

Cette équation a été estimée pour un grand nombre de pays africains. Les calculs montrent que pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, il faudra un taux moyen de croissance de 6,79% par an pour l'ensemble de l'Afrique à partir des conditions des années 1990. Pour le Cameroun, les calculs indiquent une élasticité de l'ordre de -1,18 du taux de pauvreté par rapport au revenu par tête. Ceci signifie qu'à inégalité constante, un pourcent de croissance du revenu par tête se traduit par 1,18% de réduction du taux de la pauvreté. Ces résultats sont dans la fourchette de ceux obtenus à partir des enquêtes ECAM et tenant compte de la distribution sectorielle de la croissance.

Il ressort de ces analyses qu'il faudra bien une croissance soutenue de l'ordre de 6-7% au Cameroun pour atteindre le premier des objectifs de développement du millénaire. Les projections du cadre macro du DSRP du Cameroun indiquent le profil sectoriel et temporel d'une telle croissance.

Tableau 26 : Relation entre Taux de croissance et taux pauvreté pour quelques pays africains

Pays ou Région	Consommation moyenne par habitant (PPA 1985)	Indice de Pauvreté en %	Indice de Gini en %	Elasticité-croissance de la pauvreté	Taux de croissance requis en %
Cameroun	106	50,2	43	-1,18	5,58
Cote d'Ivoire	56	29,49	37	-1,06	5,90
Sénégal	71	51,16	54	-1,08	6,30
Gabon	127		43	-1,01	6,66
Kenya	59	49,37	58	-0,58	9,6
Afrique	76	43,5	43	-0,95	6,79

Source : Rapport Economique sur l'Afrique 1999 par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique – CEA 1999)

1/ Note : La formule précise utilisée est : $g(p_0) = \alpha \cdot (1 - \alpha) \cdot g(y) + \alpha \cdot g(q)$; où α est l'élasticité du taux de pauvreté au revenu par tête y , α celle de la ligne de pauvreté sur le revenu par tête, et α celle du taux de pauvreté à l'indice d'inégalité q ,

Tableau 27 : Evolution du PIB par tête et du taux de pauvreté (%)

Indicateurs clés :	1996-2001	2002-2007	2008-2010	2011-2015
Revenu national (croissance moyenne annuelle)				
Scénario central	4,7	5,1	6,7	7,0
Prolongement des tendances récentes (1996-2002)	4,7	4,7	4,5	4,5
Revenu par tête (croissance moyenne annuelle)				
Scénario central	1,9	2,3	3,9	4,2
Prolongement des tendances récentes	1,9	1,9	1,7	1,7
Taux de pauvreté à fin période, Elasticité à -1,05				
Scénario central	40,2	35,3	28,1	21,9
Prolongement des tendances récentes	40,2	36,2	33,0	30,0
Taux de pauvreté à fin période, Elasticité = - 0,70 (1)				
Scénario central	40,2	37,0	31,9	27,2
Prolongement des tendances récentes alternatif	40,2	37,5	35,3	33,2

Source : Calcul MINFI- DP/DSCN

(1) L'élasticité est estimée à - 1,05 pour le Cameroun tenant compte des effets de distribution ; la moyenne est de - 0,7 pour les pays d'Afrique à faible transmission de la croissance en réduction de pauvreté.

449. Les projections indiquent bien qu'avec un taux de croissance de 6% en moyenne sur la période, le taux de pauvreté atteindrait la fourchette ciblée de 20 à 25% en 2015. On note qu'avec un profil de croissance correspondant au prolongement des tendances récentes, l'objectif de réduction de la pauvreté ne serait pas atteint, pour une élasticité dans la fourchette de -0,7 à 1,05. Toutefois, sous l'hypothèse d'une plus faible réponse de la pauvreté à la croissance (élasticité de -0,7), l'objectif du Millenium ne serait pas atteint.

450. Une analyse plus fine tenant compte de la distribution sectorielle de la croissance conforte les résultats précédents. Compte tenu des effets redistributifs différents, l'impact en terme de réduction de la pauvreté varie selon l'origine sectorielle de la croissance. La contribution de chaque secteur d'occupation à la réduction de la pauvreté dépendra alors du degré de transmission de la croissance à la pauvreté ainsi que du poids du secteur dans la population totale occupée. Ainsi, un point de croissance dans le secteur rural contribuerait plus à la réduction de la pauvreté, qu'un point de croissance dans le secteur pétrolier. Les résultats de l'ECAM ont permis d'inférer l'incidence de la pauvreté en fonction du taux de croissance par secteur. Le taux de pauvreté dans l'ensemble est alors la moyenne des taux sectoriels pondérés par l'effectif de la population dans chaque secteur.

451. Comme précédemment, le taux de pauvreté tenant compte de la distribution sectorielle s'établit dans la fourchette des 20-25% en 2015. On note toutefois des différences importantes entre secteurs d'activités. Par exemple, pour les ménages dont le chef exerce dans le secteur primaire, le taux de pauvreté chute de 22 points environ par rapport à son niveau de 2001. La réduction n'est que de 3 points pour les ménages dont le chef exerce dans le secteur secondaire, malgré la plus forte croissance du secondaire par rapport au primaire. Ceci est le résultat d'une plus faible transmission de la croissance à la pauvreté dans le secteur secondaire.

Tableau 28 : Distribution sectorielle de la croissance et taux de pauvreté. (%)

		1996	2001	2007	2011	2015
Ensemble	Revenue (cr. moy an.)	5,0	4,8	6,0	7,0	7,1
	Pauvreté (% pop, moyenne pondérée)	53,3	40,2	37,1	31,7	25,2
Secteur primaire (élasticité : -1,2)	Revenue (cr. moy an.)	0,1	0,7	3,8	4,0	4,6
	Pauvreté (% pop.)	62,7	54,1	49,7	43,2	32,5
Secteur secondaire (élasticité. -0,70)	Revenue (cr. moy an.)	-4,2	2,8	6,6	8,8	9,9
	Pauvreté (% pop)	45,9	23,9	24,3	21,7	20,9
Secteur tertiaire (élasticité : -0,90)	Revenue (cr. moy an.)	2,3	4,8	7,2	7,9	6,9
	Pauvreté (% pop)	36,3	23,3	21,7	19,2	16,0

Source : MINFI/DP

4.2 LES CADRAGES SECTORIELS ET LA MISE EN COHERENCE AVEC LE DSRP

452. Méthodologie : La détermination des cadrages sectoriels s'est faite en deux étapes.

- ? Dans un premier temps, les ministères sectoriels ont chiffré leurs stratégies à l'aide d'un instrument de programmation. Ce cadrage (dit « ODM ») indique le coût requis pour mettre en place des programmes/projets afin d'atteindre les objectifs décrits dans le chapitre 3. Ces travaux mettent également en évidence l'existence de gap de financement par rapport aux ressources internes et externes disponibles dans le cadre budgétaire du DRSP ;
- ? Dans un second temps, les ministères sectoriels ont révisé leur scénario pour le mettre en cohérence avec les ressources dégagées dans le scénario central du DSRP et affectées dans le CDMT comme décrit précédemment. La diminution des enveloppes budgétaires disponibles a eu pour conséquences la révision des projets et programmes et des objectifs initiaux. Par construction, ce scénario (dit « DSRP ») n'admet plus de gap de financement.

4.2.1. L'éducation

4.2.1.1. Cadrage en cohérence avec la stratégie de l'éducation/ODM

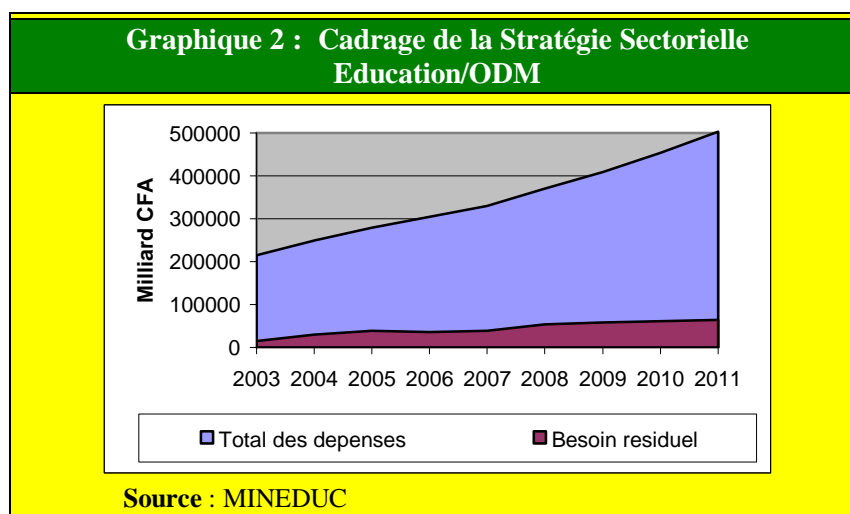
453. La mise en place de la stratégie sectorielle vise à atteindre les objectifs ODM en portant de 95% à 100% le taux d'accès dans le primaire et de 43% à 80% en 2011 le taux d'achèvement en fin de cycle primaire. Les mesures réglementaires et pédagogiques envisagées pour améliorer la qualité du système et parvenir à ces objectifs sont notamment : (i) la régularisation du statut des enseignants incluant la revalorisation de la prime des enseignants dès 2003, (ii) la réduction des redoublements de 25% à 10% à l'échéance 2008. Ce scénario dénommé « scénario de cohérence avec la Stratégie éducation/ODM » prévoit de recruter et construire en moyenne 2700 enseignants et classe par an de 2003 à 2011 dans le secteur primaire.

Tableau 29 : Comparaison des objectifs des deux scénarios du secteur Education (dépenses en 10⁶ FCFA)

Scénarios de cadrage de la Stratégie Education	Niveau Année reference 2000	Scénario de coherence avec le cadrage central du DSRP		Scénario de coherence avec la stratégie sectorielle de l'education /ODM	
		Niveau visé	Année cible	Niveau visé	Année cible
Objectifs					
Taux d'accès au primaire	90%	100%	2007	100%	2005
Taux de survie ou taux d'achèvement au primaire	43%	65%	2011	80%	2011
Taux de transition effectif Prim/1er Cycle du secon	60%	50%	2011	50%	2011
Taux de transition effectif 1er cycle / 2nd Cycle du second. Gén.	60%	40%	2011	40%	2011
Politiques					
Taux de Redoublement					
Primaire	25%	10%	2008	10%	2008
secondaire 1er cycle sec.géné.	21%	10%	2006	15%	2008
secondaire 2nd cycle sec.géné.	31%	10%	2006	10%	2008
Régularisation des statuts des enseignants (% du PIB/tete)					
Primaire	0	1.2	2003	1.2	2003
Secondaire	0	1.2	2003	1.2	2003
Amélioration du statut des vacataires	0	3.3	2011	3.3	2008
Total des dépenses sur la période 2003-2011		2712297		3112252	
Moyenne annuelle dépenses		301366		345806	
Besoin annuel résiduel de financement		0		44439	

Source : MINEDUC

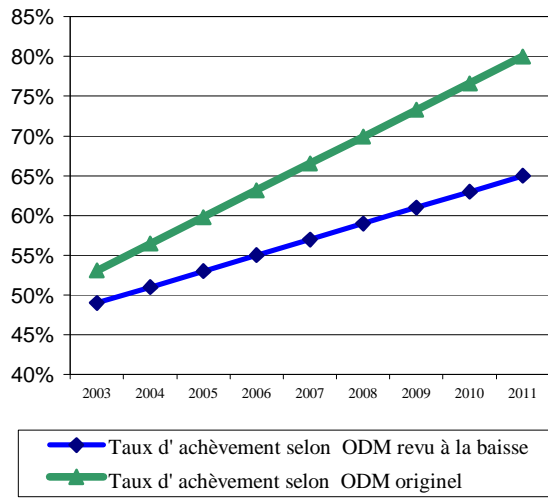
454. Le coût global de la stratégie de 2003 à 2011 suivant ce scénario est évalué à 3.112 milliards de francs CFA, soit un coût annuel d'environ 346 milliards de francs CFA et un gap de financement annuel par rapport aux ressources internes de 44 milliards de francs CFA.



4.2.1.2. Cadrage en cohérence avec le scénario central du DSRP

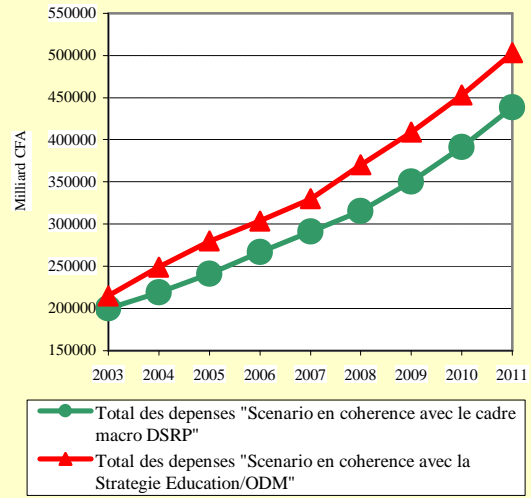
455. Ce constat a conduit les autorités à élaborer un second scénario dénommé «scénario DSRP» qui vise à ramener les besoins dans l'enveloppe de ressources disponibles, de façon à résorber le gap résiduel. Ce processus a mené à une révision des objectifs ou des modalités. En particulier, l'échéance pour atteindre l'accès universel est reculée de 2005 à 2007, et le taux de survie dans le primaire n'atteindra que 65% au lieu de 80% en 2011. Le CDMT détaillé du secteur de l'éducation, décliné en programmes et sous-programmes figure en Annexe 6.

Graphique 3 : Taux d'achèvement dans le primaire selon les options de la stratégie



Source : MINEDUC

Graphique 4 : Comparaison du niveau des dépenses Education entre le scénario ODM et le scénario DSRP



Encadré.32. Le Modèle de simulation financière du secteur de l'éducation

Le modèle permet de confronter les ressources disponibles et les dépenses associées aux politiques éducatives caractérisées au sein des deux blocs de dépenses courantes et en capital. Les objectifs et paramètres retenus sont déterminés pour l'année de base servant de référence à la simulation (année 2000), et le décideur se donne la valeur cible à l'échéance du programme (2011) ou de l'année plus rapprochée, au cours de laquelle une valeur cible doit être atteinte (par exemple, on envisage que la proportion des redoublants passe de 25% à 10% dans le primaire dès 2008).

Bloc des ressources publiques : le niveau du PIB et des recettes publiques allouées au secteur de l'éducation est fixé à partir du modèle macro-économique de la Direction de la Prévision

Bloc des dépenses courantes : Ce bloc est constitué du niveau préscolaire, primaire, secondaire, premier cycle et second cycle général, technique et enseignement supérieur. A titre d'exemple, nous décrivons le calcul des dépenses dans le primaire par rapport aux objectifs visés.

- ? Calcul de la masse salariale : Outre l'indication de la population d'âge «normal» et de son évolution dans le temps, le modèle est fondé sur l'évolution du taux d'accès en première année primaire ainsi que sur la proportion des entrants de première année qui atteignent la dernière année du cycle. Ces deux informations, avec la proportion de redoublants (pour laquelle des politiques appropriées peuvent agir de façon significative), permettent de déterminer le taux brut de scolarisation du primaire ainsi que le nombre d'élèves scolarisés dans le cycle d'enseignement; ces élèves sont ensuite répartis entre le privé et le public. On passe aisément du nombre des élèves à celui des enseignants nécessaires chaque année au cours du programme par l'intermédiaire du rapport élèves-maîtres (et de son évolution souhaitée). Pour passer du nombre d'enseignants en poste à la masse salariale qu'ils représentent, on doit introduire d'une part les caractéristiques des enseignants recrutés au cours du programme en terme d'éducation, de formation et de statut et d'autre part la politique salariale mise en place.
- ? Calcul des autres dépenses : Une enveloppe globale suffisante est déterminée et donnera lieu ultérieurement à des arbitrages entre les différentes fonctions. On fixe ainsi comment doit évoluer le volume global de ces dépenses, mesuré en proportion de la masse salariale des enseignants. On définit ainsi la masse budgétaire globale pour l'enseignement primaire public et la masse totale en incluant le volume de la subvention éventuelle accordée au fonctionnement des établissements privés.

Bloc des dépenses en capital pour la construction des salles de classe : On identifie l'évolution du nombre de groupes-classes dans le primaire et dans les deux cycles secondaires. On associe alors le nombre de groupes-classes au nombre des salles de classe nécessaires chaque année pour assurer les objectifs de scolarisation simulés. Des données en termes de stocks de salles, on peut en déduire les besoins en termes de flux annuels. L'utilisation d'un coût moyen unitaire de construction et d'équipement d'une salle de classe équipée dans le primaire et le secondaire permet alors d'aboutir à une estimation de la dépense en capital pour les constructions nouvelles de salles de classe dans ces ordres d'enseignement.

La confrontation des dépenses et des ressources : Sur la base des estimations des ressources publiques probables et des dépenses consolidées, courantes d'une part, en capital de l'autre, il est possible de se faire une idée sur la capacité du pays à financer les différentes simulations de politiques éducatives structurelles identifiées.

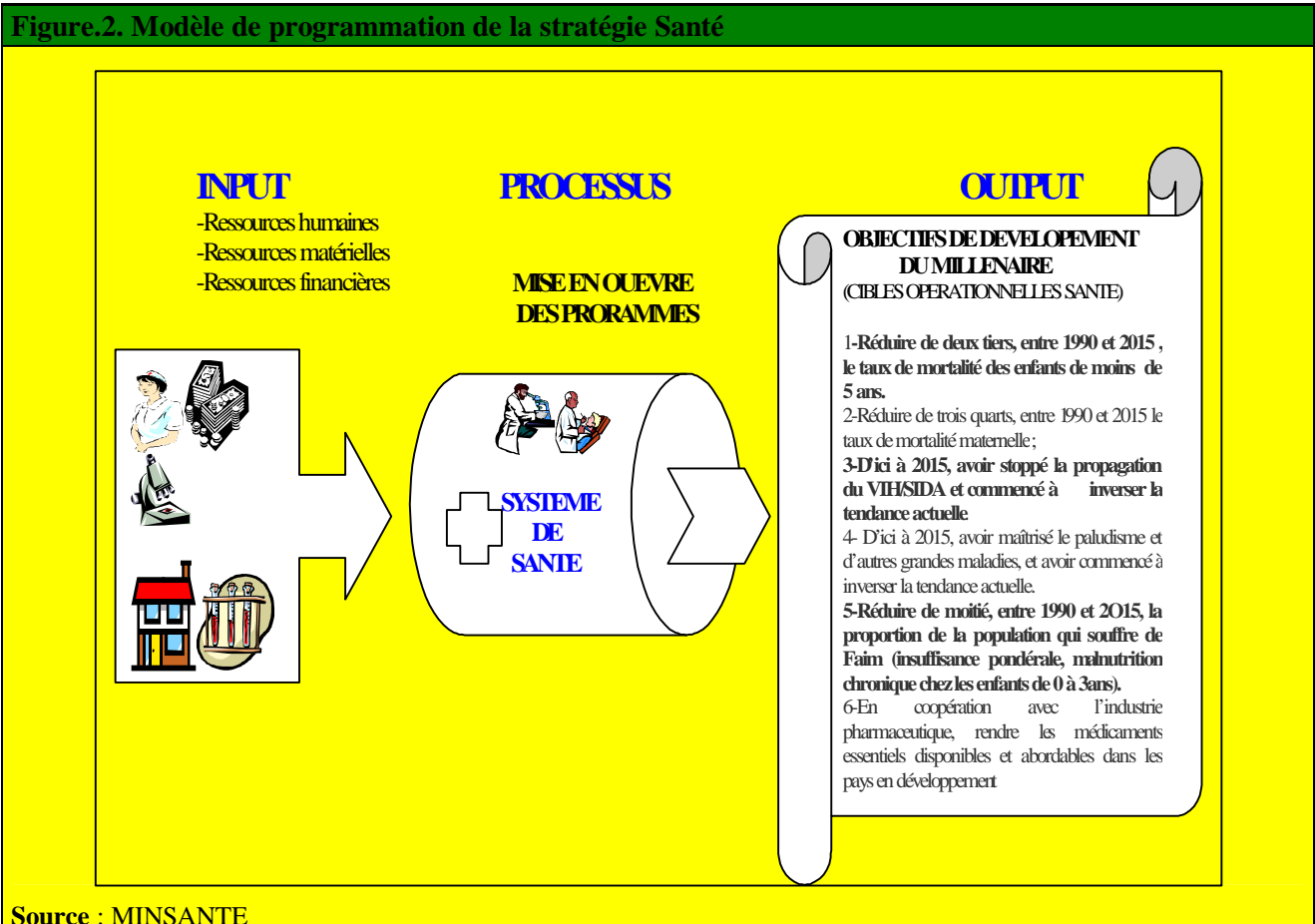
Source : Méthodologie RESEN, Alain Mingat et al.

4.2.2. La santé

456. Dans un premier temps, le chiffrage de la stratégie sectorielle/ODM a été élaboré en utilisant la norme de \$40²² par personne par an qui est estimé nécessaire pour fournir un paquet minimum de soins d'accès universel, comme indiqué dans les ODM. Ce budget a été reparti en fonction des programmes et projets sur la base des besoins réels exprimés dans la stratégie sectorielle et un gap de financement a été dégagé. Cette enveloppe a été ensuite révisée pour tenir compte des ressources disponibles dans le CDMT du DSRP, de façon à résorber le gap de financement.

457. Les simulations ont été faites à l'aide d'un outil de programmation que les autorités ont élaboré, avec l'appui de la Banque Mondiale, qui repose sur 13 programmes chacun décliné en 54 sous programmes (Voir graphique ci-dessous, et Annexe 6.2.). Le modèle permet de mesurer l'évolution des charges de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement ainsi que celle des charges de personnel et en particulier l'évolution des ratios médecin/population, infirmier/population, la part des dépenses d'entretien et des dépenses d'investissement sur les services centraux par rapport aux services décentralisés.

4.2.2.1. Cadrage du Scénario Stratégie sectorielle / Objectifs de développement du millénaire



²²J. Sachs, Macroéconomie et Santé, pour l'estimation du coût du paquet minimum entre 34 et 40 dollars par tête

458. Ce scénario mesure les efforts nécessaires pour atteindre non seulement les objectifs de la stratégie sectorielle de la santé, mais également les objectifs de développement du millénaire par rapport à la situation de référence. Cette stratégie permet de déployer toutes les ressources, tant humaines, financières que matérielles nécessaires à la correction des principaux indicateurs de santé du Cameroun. En particulier, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est réduit de deux tiers, le taux de mortalité maternelle de trois quart. Les taux de prévalence du SIDA et le taux d'incidence du paludisme régressent d'environ 7 points entre 2001/02 et 2015.

Tableau 30 : Evolution des indicateurs dans le scénario SSS/ODM

CIBLES	INDICATEURS	1991	1998	2001	2002	2007	2015
1. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	- Taux de mortalité infanto-juvenile	126,3	150,7			110	42,1
2. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	- Taux de mortalité (pour 100.000 naissances vivantes)	430	430			330	107,5
3. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle	- Taux de prévalence du VIH/SIDA (15-49 ans)	2%	7,2%		11,8%	9%	5%
4. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	- Taux d'incidence du paludisme			11%		7%	3%
	- Part de la mortalité infantile			40%		30%	10%
5. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de faim (insuffisance pondérale, malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 3 ans)	- Taux d'insuffisance pondérale	16%	22%			16%	8%
	- Taux de malnutrition chronique	23%	29%			20%	11,5%
6. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	- Taux d'accès aux ARV et examens biologiques				27%	55%	95%

Source : MINSANTE

459. Le coût global de la mise en œuvre de cette stratégie s'élève à 722 milliards FCFA de 2003 à 2007, ce qui, compte tenu des ressources internes et externes disponibles, correspond à un besoin de financement résiduel cumulé de 115 milliards de FCFA à fin 2007, soit un gap annuel d'environ 29 milliards de FCFA en moyenne par an entre 2004 et 2007.

Tableau 31 : Répartition des ressources entre les divers programmes (10⁶ FCFA)

Programmes	2003	2004	2005	2006	2007	%
Lutte contre la maladie	23 060	53 400	53 702	48 429	51 200	31,8
Santé de la mère, de l'enfant et de la personne âgée	2 409	3 939	4 476	5 119	5 936	3,0
Promotion de la santé	285	883	1 675	1826	2 284	1,0
Renforcement réponse locale/ partenariat communautaire	150	450	547	776	904	0,4
Médicaments et consommables médicaux essentiels	1 200	1 828	2 339	2 409	3 071	1,5
Renforcement capacités infrastructurales et équipements	20 405	25 711	29 428	29 357	34 825	19,3
Développement des ressources humaines	26 126	27 236	28 633	30 362	32 830	20,1
Conditions et moyens de travail	19 453	23 873	25 248	26 918	31 328	17,6
Développement du partenariat	585	892	989	1 089	1 204	0,7
Amélioration du processus gestionnaire	620	969	1 257	1 523	1 854	0,9
Réforme structurelle	400	610	777	941	1 146	0,5
Subventions de remise à niveau aux EPA	1 900	2 897	3 689	4 470	5 441	2,5
Crédits de fonctionnement et d'investissement aux hôpitaux de deuxième catégorie	500	763	971	1 177	1 432	0,7
TOTAL DEPENSES	97 094	143 450	153 731	154 395	173 456	100
RESSOURCES DISPONIBLES	97 094	105 477	119 361	133 548	151 018	
Sur financement interne (Budget MINSANTE)	59 442	75 200	90 500	101 500	119 000	
Sur financement externe	37 652	30 277	28 861	32 048	32 018	
BESOIN DE FINANCEMENT	0	37 973	34 370	20 847	22 438	0

Source : MINSANTE

4.2.2.2. Le Scénario en cohérence avec les hypothèses macroéconomiques du DSRP

460. Tout comme pour l'éducation, le scénario de cohérence entre la stratégie sectorielle de la santé et les hypothèses macro économiques du DSRP tient compte des contraintes budgétaires. Le coût de la stratégie dans ce second scénario s'élève à 606 milliards de FCFA soit un coût annuel d'environ 120 milliards de FCFA.

Tableau 32 : Répartition des ressources entre les divers programmes (10⁶ FCFA)

Programmes	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL	%
Lutte contre la maladie	23 060	26 951	31 944	36 563	39 072	157 590	26,0
Santé de la mère, de l'enfant et de la personne âgée	2 409	3 353	3 821	4 483	5 224	19 289	3,2
Promotion de la santé	285	883	1 675	2 690	3 278	8 810	1,5
Renforcement de la réponse locale/ partenariat communautaire	150	450	547	776	904	2 827	0,5
Médicaments et consommables médicaux essentiels	1 200	1 828	2 339	2 409	3 071	10 847	1,8
Renforcement des capacités infra structurelles et des équipements	20 405	17 080	20 375	20 147	24 234	102 240	16,9
Développement des ressources humaines conditions et moyens de travail	26 126	27 236	28 633	30 362	32 830	145 188	23,9
Développement du partenariat	19 453	21 566	22 345	26 918	31 328	121 609	20,1
Amélioration du processus gestionnaire	585	892	989	1 089	1 204	4 759	0,8
reforme structurelle	620	969	1 257	1 523	1 854	6 223	1,0
subventions de remise à niveau aux EPA	400	610	777	941	1 146	3 874	0,6
Crédits de fonctionnement et d'investissement aux hôpitaux de deuxième catégorie	1 900	2 897	3 689	4 470	5 441	18 397	3,0
TOTAL DEPENSES	97 094	105 477	119 361	133 548	151 018	606 498	100,0
RESSOURCES DISPONIBLES	97 094	105 477	119 361	133 548	151 018	606 498	
Sur financement interne (Budget MINSANTE)	59 442	75 200	90 500	101 500	119 000	445642	
Sur financement externe	37652	30 277	28 861	32 048	32 018	160856	
BESOIN DE FINANCEMENT	0	0	0	0	0		

Source : MINSANTE

461. La réduction des dépenses entraînerait indubitablement celle des objectifs à atteindre comme l'indique le tableau ci-dessous. La progression des indicateurs tels le taux de mortalité infantile ou le taux de mortalité maternelle qui traduisent de façon globale la performance du système de santé est plus lente que dans le scénario précédent. Par exemple, le taux de mortalité infanto-juvénile s'élève à 75/1000 contre 42,1/1000 dans l'exercice précédent soit une diminution de 32,9 point. La régression des grandes endémies telle que le SIDA et le paludisme est également plus faible. Le taux de prévalence du SIDA s'élève en 2015 à 9% contre 5% dans le scénario précédent tandis que le taux d'incidence du paludisme est de 8% contre 3%. La correction des indicateurs de santé ne peut se faire qu'à travers un investissement conséquent dans le secteur de la santé. Les écarts importants entre les objectifs de développement du millénaire et les objectifs attendus du scénario de cohérence avec les hypothèses du cadrage macroéconomique du DSRP, militent donc pour une recherche active et soutenue des financements additionnels.

Tableau 33 : Synthèse des écarts dans l'atteinte des objectifs de développement du millénaire suivant les deux scénarios.

CIBLES	INDICATEURS	Niveau de base 1998	2007			2015		
			ODM	DSRP	Ecart	ODM	DSRP	Ecart
1-Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.	-Taux de mortalité infanto-juvenile (pour 1000)	150,7	110	130	-20	42,1	75	-32,9
2-Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle ;	- Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances vivantes)	430	330	400	-70	107,5	350	-242,5
3-D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle.	-Taux de prévalence du VIH/SIDA (15 – 49ans)	2002						
		11,8	9	11	-3	5	9	-4
4- D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.	-Taux d'incidence du paludisme ;(%) -Part dans la mortalité infantile(%)	2002						
		11	7	10	-3	3	8	-5
		40	30	35	-5	10	25	-15
5-Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de Faim (insuffisance pondérale, malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 3ans).	-Taux d'insuffisance pondérale (%) - Taux de malnutrition chronique (%)	1998						
		22	16	19	-3	8	12	-4
		29	20	23	-3	11,5	17	-5,5
6-En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	Taux d'accès aux ARV et aux examens biologiques (%)	2002						
		27	55	30	-25	95	35	-55

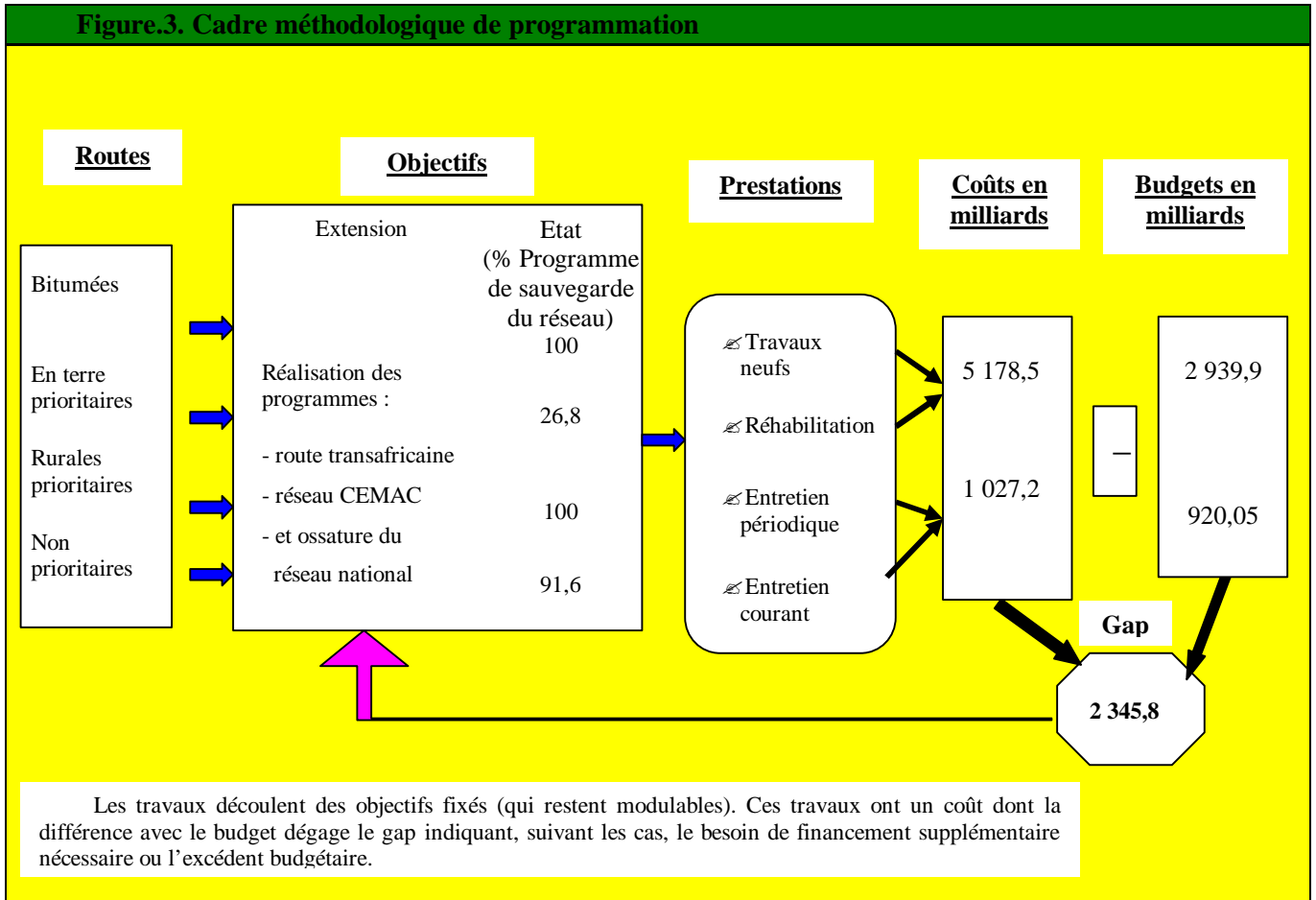
Source : MINSANTE

4.2.3. Les infrastructures routières

103.La démarche adoptée a consisté à :

- ? déterminer les objectifs en terme d'extension et d'entretien du réseau pour les routes bitumées, les routes en terre prioritaires, les routes rurales prioritaires et les routes non prioritaires ;
- ? chiffrer les coûts de mise en œuvre des volumes d'activités programmées à partir des coûts unitaires des travaux routiers ;
- ? confronter les dépenses ainsi dégagées aux ressources totales disponibles.

Figure.3. Cadre méthodologique de programmation



4.2.3.1. Cadrage en cohérence avec les ODM

462. Le scénario ODM vise à réaliser à 100% les objectifs décrits dans la stratégie, ce qui correspond à des travaux d'extension d'environ 7.070 km et de réhabilitation de 29.500 km tandis que les travaux d'entretien porteront sur 100% du réseau routier à l'horizon 2015. Ce scénario dégage un gap de financement total sur les 13 prochaines années (2003-2015) d'environ 2.345 milliards de francs CFA.

4.2.3.2. Cadrage des infrastructures routières en cohérence avec le cadrage macroéconomique du DSRP

463. Afin de tenir compte des ressources disponibles, les autorités ont à travers ce second scénario, révisé le calendrier et le volume des travaux. A cet effet, les travaux d'extension porteront sur la route transafricaine et le réseau CEMAC uniquement et les travaux d'investissement sur 23.300 km dont 1.651 km de travaux neufs.

Tableau 34 : Chiffrages récapitulatifs des options ODM et DSRP

options	Prestations	Objectifs		Volume des prestations (en km)			Coûts			Gaps globaux		
				Extension	Etat (% Progr. d'entr.)	2003	2007	2015	(en milliards de Fcfa)			
									2003		2007	2015
Option ODM	Travaux neufs	Réalisation des programmes : route transafricaine, réseau CEMAC et ossature du réseau national	100	544,0	544,0	544,0	136,0	136,0	136,0	2 345,8		
	Réhabilitation			2739,0	2789,0	2789,0	322,97	322,97	190,84			
	Entretien périodique			2839,0	2839,0	3691,0	30,47	30,75	32,75			
	Entretien courant			10994	21338	43984	18,36	35,34	72,50			
Option DSRP	Travaux neufs	Réalisation des programmes : route transafricaine et réseau CEMAC	75	127,0	127,0	127,0	31,75	31,75	31,75	0		
	Réhabilitation			1623,0	2070,0	1627,0	187,94	239,71	188,41			
	Entretien périodique			2700,0	2700,0	3610,0	34,87	34,87	42,29			
	Entretien courant			11059	17551	31802	18,29	28,78	51,79			

Source : MINTP

4.3 FINANCEMENT DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

4.3.1. Le coût de l'ensemble de la stratégie.

464. La stratégie décrite dans le DSRP est intégrée et les sept axes stratégiques couvrent presque tous les principaux secteurs. En particulier, les stratégies dans les secteurs prioritaires décrivent l'ensemble des activités des secteurs pendant la période du DSRP, et non seulement les « dépenses pauvreté ». Même dans les secteurs non prioritaires, l'ensemble des programmes sectoriels s'inscrit désormais dans le cadre du DSRP. Comme conséquence, les Autorités ont opté de chiffrer le total des budgets prévisionnels plutôt qu'un chiffrage à la marge des « dépenses pauvreté », en indiquant le détail des coûts des programmes des secteurs prioritaires (cf cadrage sectoriel éducation, santé, etc.).

465. En résumé, les estimations indiquent que le coût total de la stratégie évolue de 950,5 milliards de francs CFA en 2003 (budget ministériel 2003) à 1360 milliards de francs CFA en 2007, soit une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 9%. Le sous total pour les secteurs prioritaires passerait de 568 milliards de francs CFA en 2003 à 866 milliards de francs CFA en 2007, soit une croissance moyenne annuelle de 11%. La part des secteurs prioritaires dans ce total passerait de 56% en 2003 à 64% en 2007, soit un gain net de 8 points sur la période. Cette progression favorable des dépenses prioritaires serait possible, sans éviction des autres secteurs, à cause des économies réalisées grâce à la remise de la dette. C'est ce qui explique que le budget total prévisionnel (chapitres ministériels, autres postes et services de la dette) ne progresserait que d'environ 5% sur l'ensemble de la période, soit environ 2 points en dessous du PIB nominal. Les ressources internes couvriraient environ 92% de l'ensemble des chapitres ministériels.

466. Les autorités comptent travailler avec les partenaires au développement afin de mobiliser les ressources extérieures, et mieux coordonner les divers appuis compte tenu des priorités de la stratégie. Cela continuera de se faire dans le cadre du processus consultatif mis en place pour l'élaboration du DSRP, ainsi que dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie..

4.3.2. Le financement de la stratégie

467. **La mobilisation des ressources internes.** Les impôts continueront de fournir l'essentiel des ressources internes pour financer la stratégie. La stratégie de mobilisation des recettes fiscales a été décrite précédemment et sera centrée sur trois volets :

- ? l'élargissement de l'assiette de l'impôt : Il s'agira des mesures suivantes : (i) Sur le plan législatif : la réduction du champ des exonérations notamment de la TVA et de l'Impôt sur le Revenu (suppression de l'exonération par suite de réinvestissement), (ii) Sur le plan administratif : l'identification et l'immatriculation systématiques des nouveaux contribuables, l'activation des liaisons avec la Douane (maîtrise du fichier des importations) et le Budget (maîtrise du fichier des fournisseurs de l'Etat), la collecte d'information auprès des grandes entreprises publiques et privées, la fidélisation des contribuables immatriculés et par conséquent l'accroissement du taux de déclaration, (iii) Sur le plan organisationnel : le renforcement de l'efficacité de programmes de sécurisation existants (forets) et l'accélération de la mise en place du Programme de Sécurisation des Recettes Minières récemment créé, (iv) l'introduction de la réforme de l'impôt sur le revenu en 2004 et l'impôt foncier.
- ? la rationalisation du contrôle fiscal devrait permettre de s'assurer que toutes les entreprises ont été contrôlées sur une période de quatre ans. Il s'agira de renforcer l'accent mis sur la formation du personnel, l'utilisation de procédures de contrôle légères et plus rentables et la spécialisation des vérificateurs par grands secteurs d'activités
- ? la maîtrise du recouvrement et en particulier l'application de nouvelles procédures édictées dans le livre de procédure fiscale.

468. Concernant les douanes, les autorités entendent améliorer les contrôles physiques et documentaires pour la prise en charge des marchandises, renforcer le système de contrôle des exonérations et du trafic à statut spécial, renforcer les activités du guichet unique en particulier à travers son informatisation, de renforcer le rôle de la cellule mixte Impôts douanes dans la collecte des informations et les contrôles mixtes.

469. **Les concours extérieurs.** Le Gouvernement compte travailler avec les partenaires au développement afin de mobiliser les ressources extérieures et mieux coordonner les divers appuis compte tenu des priorités de la stratégie. Ce partenariat continuera dans le cadre du processus consultatif mis en place pour l'élaboration du DSRP, ainsi que dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Le Gouvernement s'emploiera par ailleurs à mettre en place toutes les conditions requises pour favoriser la participation du secteur privé au financement de la stratégie.

Tableau 35 : Tableau de financement de la stratégie

	2003			2004			2005			2006			2007			
	Budget	PPTE	Fin. ext.	Total	Budget	Fin. ext.	Total	Budget	Fin. ext.	Total	Budget	Fin. ext.	Total	Budget	Fin. ext.	Total
Education	233,8	19,0	4,6	257,4	271,5	13,6	285,1	298,5	15,7	314,2	329,7	18,1	347,8	366,2	15,3	381,5
Courant	205,3	8,0		213,3	238,4		238,4	262,1		262,1	289,5		289,5	319,6		319,6
Capital	28,5	11,0	4,6	44,1	33,1	13,6	46,7	36,4	15,7	52,1	40,2	18,1	58,3	46,6	15,3	61,9
Santé	59,4	17,6	17,8	94,8	75,2	30,3	105,5	90,5	28,8	119,3	101,5	32,0	133,5	119,0	32,0	151,0
Courant	41,9	17,6		59,5	53,1		53,1	63,9		63,9	71,6		71,6	84,0		84,0
Capital	17,5	0,0	17,8	35,3	22,1	30,3	52,4	26,6	28,8	55,4	29,9	32,0	61,9	35,0	32,0	67,0
Infrastructures	110,5	19,5	24,0	154,0	156,1	24,0	180,1	169,4	25,0	194,4	191,8	24,3	216,1	219,2	26,8	246,0
Courant	71,4	0,0		71,4	100,9		100,9	109,5		109,5	124,0		124,0	133,7		133,7
Capital	39,1	19,5	24,0	82,6	55,2	24,0	79,2	59,9	25,0	84,9	67,8	24,3	92,1	85,5	26,8	112,3
Secteur rural	43,3	13,7	5,0	62,0	56,4	6,0	62,4	61,7	8,0	69,7	67,7	10,0	77,7	75,1	12,0	87,1
Courant	35,1	9,7		44,8	45,7		45,7	50,0		50,0	54,9		54,9	60,9		60,9
Capital	8,2	4,0	5,0	17,2	10,7	6,0	16,7	11,7	8,0	19,7	12,8	10,0	22,8	14,2	12,0	26,2
Autres Min,	359,9	6,8	15,6	382,3	380,9	6,5	387,4	408,9	10,9	419,8	437,6	12,8	450,4	472,9	20,9	493,8
Courant	313,1	1,3		314,4	328,4		328,4	352,9		352,9	378,1		378,1	408,2		408,2
Capital	46,8	5,5	15,6	67,9	52,5	6,5	59,0	56,0	10,9	66,9	59,5	12,8	72,3	64,7	20,9	85,6
Total Min,	806,9	76,6	67,0	950,5	940,1	80,4	1020	1029,0	88,4	1117	1128,3	97,3	1225	1252,4	107,0	1359
Courant	666,8	36,6		703,4	766,5		766,5	838,4		838,4	918,1		918,1	1006,4		1006,4
Capital	140,1	40,0	67,0	247,1	173,6	80,4	254,0	190,6	88,4	279,0	210,2	97,3	307,5	246,0	107,0	353,0
Autres postes				558,5			523,5			480,8			467,1			450,2
Total budgétaire			67,0	1509		80,4	1544		88,4	1598		97,3	1693		107,0	1810
dont total secteurs prioritaires				568,2			633,1			697,6			775,2			865,6
TOFE																
Recettes totales				1432			1494			1570			1690			1824
Recettes pétrolières				356,4			290,2			220			203,3			191,5
Recettes non pétrolières				1076			1204			1350			1486			1633
Dépenses				1316			1368			1450			1555			1687
courantes				1054			1096			1152			1228			1313
Salaires				425			461,6			505,9			553,4			606,8
Biens et Services				325			345,6			375,3			409,8			447
Transferts et Subventions				125			131,3			137,8			142,6			149,7
Intérêts				179,4			179,4			179,4			179,4			179,4
Capital				262			272,1			298,1			327,5			374,1
Solde				124,9			122,7			116,3			184,4			187,5
Financement extérieur				80,6			118,1			115,5			107,3			64,2
Financement intérieur				-205,5			-240,8			-231,8			-291,8			-251,7

Les amortissements de la dette (extérieure et intérieure) et le traitement des intérêts expliquent la différence des niveaux des dépenses du budget et celles du TOFE

Source : MINFI/DP

4.4 ANALYSE DES RISQUES ET SCENARIOS ALTERNATIFS

470. Le scénario du DSRP repose sur un certain nombre d'hypothèses clés concernant l'environnement international, les politiques économiques et sociales et l'exécution efficace des programmes. Des chocs externes adverses comme la chute des cours du pétrole ou la contraction des flux de ressources extérieures attendues, la persistance des rigidités structurelles internes (problèmes de l'énergie, faible flux d'investissements étrangers ou exécution non satisfaisante du programme des privatisations, faible taux d'absorption des ressources budgétisées), pourraient réduire la croissance et donc l'impact sur la pauvreté. La contraction induite de l'enveloppe budgétaire pourrait amener le Gouvernement à des ajustements difficiles dans les dépenses sectorielles, ce qui pourrait compromettre la réalisation des objectifs du DSRP. Les analyses de sensibilité qui suivent permettent d'apprécier l'incidence de ces facteurs de risque sur le profil de la croissance et de la pauvreté, et aussi les implications pour la disponibilité des ressources dans les secteurs prioritaires.

4.4.1. Méthodologie

471. Les analyses d'impact sont faites à partir du scénario central. Elles consistent à modifier les hypothèses sur les facteurs de risque du scénario du DSRP et d'en mesurer les effets en terme de déviation du taux de croissance et des allocations budgétaires du CDMT. Les effets sur le taux de pauvreté sont inférés comme précédemment à partir du taux de croissance par la méthode des élasticités. L'analyse est étendue pour rendre compte des effets de distribution des revenus des ménages. Pour cela, le modèle macro économétrique de croissance endogène a été mis en interface avec le modèle 123DSRP (un modèle simple d'équilibre général calculable) qui comporte un module « ménages » détaillé avec dix groupes de ménages (déciles). L'inférence sur l'évolution des inégalités monétaires est faite en comparant la progression du revenu des 20% des ménages les plus pauvres avec celle des 20% les plus riches. Les principaux résultats de l'analyse sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Encadré.33. Méthodologie retenue pour l'analyse d'impact

Le modèle 123DSRP a été mis en place en rattachant le module 123, un simple modèle d'équilibre calculable général et le module ménage dérivé de l'ECAM II au modèle macro-économique de la Prévision. Cette combinaison d'instruments permet de mesurer l'impact de chocs externes (tels que les termes de l'échange), des changements dans la politique budgétaire (tels qu'une variation des dépenses publiques) ou dans les réformes structurelles (par exemple les infrastructures physiques, financières et sociales) sur la croissance à moyen terme, les prix relatifs et la distribution de revenu des ménages. Les différents modules du modèle 123DSRP sont décrits de façon plus détaillée en annexe.

Source : MINFI/ DP et DSCN

4.4.2. Impact des chocs négatifs sur les termes de l'échange

472. L'économie camerounaise reste très dépendante d'un nombre réduit de produits primaires exportés. En 2000, ces produits, hors pétrole brut, ont représenté 50% environ des exportations totales. Les cours mondiaux de ces produits sont particulièrement volatiles, ce qui constitue un risque pour le producteur et affecte le profil de la production et donc la variance du revenu national. Le tableau ci-dessous montre que les cours des principaux produits ont connu des tendances contrastées au cours des 20 dernières années (+20% et 38%

respectivement pour le cacao et la banane, et -14%, -35% et -20% respectivement pour le pétrole, le café et le coton). Les coefficients de variation (rapports de l'écart type aux cours moyens) sont particulièrement élevés, indiquant ainsi l'extrême volatilité des cours mondiaux de ces produits.

Tableau 36 : Evolution des cours des principaux produits exportés, 1980-2000

Produit	Poids dans le total des exportations de biens, 2000	Cours mondiaux (dollar EU)			
		Moyenne	Ecart type	Coef. Var.	Croissance des cours %
Pétrole	49,5	21	6	28,6%	-1,4
Cacao	7,9	1539	436	28,3%	-2,3
Café robusta	4,6	87	36	41,4%	-6,8
Coton graine	5	8	14	175,0%	2,3
Banane d'export.	3	70	1	1,4%	-2
Caoutchouc	1,1	43	11	25,6%	-1,8
Bois, grumes	19,5	184	77	41,8%	2,3

Source : MINFI/DP

473. Le tableau ci-dessus indique que l'ensemble des produits, dont le pétrole et le cacao, ont connu d'importantes fluctuations de prix au cours des cinq dernières années. Les crises iraquienne et ivoirienne laissent augurer de grandes fluctuations des cours de ces produits pour l'année 2003 et peut-être 2004-2005. Avec la persistance des tensions observées au cours de l'année 2003, les cours devraient rester élevés. Par contre, dans la perspective d'une résolution rapide de la crise iraquienne, le marché du pétrole pourrait connaître un excédent de capacité et donc des prix stables ou en baisse pour la période 2003-2005. La résolution rapide de la crise ivoirienne donnerait des résultats similaires pour le marché du cacao.

474. Pour apprécier l'effet de ces chocs sur le scénario du DSRP, deux simulations ont été présentées. Dans la première simulation, la persistance des tensions en 2003 et leur résolution en début 2004 entraîneraient une hausse des cours du pétrole et du cacao en 2003. Ceci pourrait se traduire par un accroissement du PIB moyen de l'ordre de 1,4% au cours des années 2003 et 2004, suivi d'un renversement de tendance de 2005 à 2007 à cause de l'effondrement des cours. Au total, l'effet moyen sur la période reste modéré, avec un gain global de 0,11% en croissance annuelle, et donc des ajustements négligeables pour les enveloppes budgétaires.

475. Dans la deuxième simulation, les crises sont de courte durée avec une diminution du cours de ces produits dès 2003. Les résultats indiquent une perte importante d'environ 1/5 point de croissance par an, qui s'amenuise à l'horizon 2007. Les moins-values en recettes propres sont importantes (38 milliards en moyenne annuelle par rapport au scénario central), ce qui force des réductions proportionnelles des enveloppes dans les secteurs prioritaires. Les « effets sociaux » - distribution et pauvreté - sont aussi notoires. De même les revenus des ménages chutent de près de 5 points en cumul sur la période 2004-2007. Cette chute est plus prononcée (-1,5 point d'écart) pour les 20% de ménages les plus pauvres par rapport aux 20% les plus riches. Avec la réduction du taux moyen de croissance, les gains en termes de réduction du taux de pauvreté sont moindres d'environ 1.2 points sur la période 2003-2007, situant le taux de pauvreté à 35,8% en 2007 contre 34,6% dans le scénario central. Il faudra alors une croissance encore plus forte au-delà de 2007 pour rattraper cet écart et atteindre les objectifs du millénaire en 2015.

4.4.3. Effets d'une contraction des ressources extérieures attendues ou de la persévérance des problèmes d'absorption des ressources

476. La mise en œuvre du DSRP repose sur l'hypothèse que les besoins de financement concomitants seraient épongés grâce aux concours extérieurs attendus. Dans son cadrage central, le gouvernement a déjà indiqué un effort interne considérable afin de réduire les besoins de financement résiduel de la stratégie à un niveau très réaliste. Toutefois, il y a l'éventualité que ces ressources résiduelles ne se matérialisent pas, ou que des problèmes structurels continuent d'en entraver l'absorption effective dans les programmes et projets. Pour apprécier l'importance de ces préoccupations, deux simulations ont été proposées (i) les effets d'une réduction de moitié des financements extérieurs « attendus », et (ii) ceux d'une faible absorption des ressources. La principale différence entre les deux scénarios est que, dans un cas il s'agit d'une contraction de l'ensemble de l'enveloppe du CDMT, alors que dans l'autre, il y a des réductions différenciées des enveloppes sectorielles à cause des différences dans les taux d'absorption entre les secteurs (éducation, santé, etc.) et aussi selon la nature de la dépense (fonctionnement ou investissement).

477. Telles que résumées dans le tableau ci-dessous, la réduction de moitié des ressources attendues réduirait le taux de croissance d'environ 0,6 points par an sur la période 2004-2007, ce qui situerait le taux moyen de croissance à 5% sur la période au lieu de 6%. Compte tenu des ajustements nécessaires à opérer pour équilibrer le TOFE avec la nouvelle contrainte de financement, l'enveloppe budgétaire (ressources internes et externes confondues) devra être révisée à la baisse d'environ 110 milliards par an sur la période par rapport au cadrage budgétaire central. Ceci compromettrait la réalisation des programmes sectoriels et donc des objectifs de la stratégie.

478. Les effets de la persévérance des problèmes d'absorption des ressources sont tout aussi significatifs. Le scénario repose sur des capacités d'absorption sectorielles qui résulteraient en un taux moyen d'absorption de 94% pour les dépenses de fonctionnement et 66% pour celles d'investissement sur l'ensemble de la période. Le taux moyen de croissance se situerait à 4,4% (contre 5% dans le cas précédent), et les ajustements de l'enveloppe seraient encore plus importants.

4.4.4. Persistance des problèmes dans le secteur de l'électricité

479. La persistance de problèmes structurels dans le secteur de l'énergie compromettrait les perspectives de réduction des coûts de production, la compétitivité de l'industrie, et donc les chances de diversification et d'approfondissement de la croissance. Pour rendre compte de l'importance de ces problèmes, les effets d'une réalisation « timide » du plan de relance du secteur ont été simulés par un taux de croissance moyen de moitié de l'offre d'énergie de 3% au lieu de 6% comme programmé, et par une réduction de l'enveloppe budgétaire du secteur de 5 milliards par an. Les conséquences sur le PIB sont presque aussi significatives que dans le cas d'un choc négatif sur les termes de l'échange. Le taux moyen de croissance connaît une baisse d'environ 0,4 point par an, les ressources propres présentent également des moins-values importantes de l'ordre 23 milliards en moyenne annuelle. Il faudrait donc ajuster l'enveloppe budgétaire interne de ce montant ou compenser ces pertes par des ressources alternatives afin d'équilibrer les finances publiques. Un tel ajustement des dépenses à la baisse devrait contribuer aussi à réduire davantage le taux de croissance à moyen terme, compromettant la réalisation des objectifs de la stratégie.

480. En définitive, l'analyse considère tour à tour les facteurs de risques. Toutefois, certains de ces éléments sont en interactions et des développements simultanés sont bien probables. Par exemple la disponibilité des ressources extérieures est liée à celle de la capacité d'absorption de ces ressources. Les partenaires au développement seraient en effet très peu enclins à programmer des ressources additionnelles s'ils perçoivent que des problèmes structurels entravent l'absorption et donc leur usage effectif. De même, les problèmes de l'énergie et de vulnérabilité aux termes de l'échange sont tous liés aux problèmes structurels qui font obstacle à la compétitivité et nuisent aux chances de diversification et d'approfondissement de l'économie. L'analyse qui précède montre qu'une combinaison quelconque de ces « facteurs de risque » retournerait la croissance au taux moyen de ces dernières années, compromettant ainsi les chances de réalisation des objectifs du DSRP. Cela indique que le Gouvernement devra redoubler d'efforts pour poursuivre la mise en œuvre de son programme de réformes structurelles pour le succès de la stratégie.

Tableau 37 : Tableau des principaux indicateurs

	Estimations								Projections							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Milliards de FCFA															
PIB à prix courant (FCFA courant)	6074	6474	6869	7386	7887	8406	9008	9729	10544	11468	12497	13642	14893	16259	17752	19403
PIB à prix constant (FCFA 92/93)	3950	4139	4313	4507	4727	4981	5268	5584	5935	6326	6755	7226	7728	8267	8845	9472
	Croissance annuelle (en %)															
PIB/tête	2,0	2,0	1,4	1,7	2,1	2,6	3,0	3,2	3,5	3,8	4,0	4,2	4,2	4,2	4,2	4,3
Consommation par tête	0,2	-2,1	2,8	1,3	2,0	2,1	2,2	2,2	2,5	2,9	3,0	3,4	3,7	3,7	3,8	3,7
PIB à prix constant	4,8	4,8	4,2	4,5	4,9	5,4	5,8	6,0	6,3	6,6	6,8	7,0	7,0	7,0	7,0	7,1
	Prix															
Déflateur du PIB	3,2	1,7	1,8	2,9	1,8	1,2	1,3	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Prix à la consommation	-1,0	1,3	2,8	2,8	2,6	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Prix des exportations	24,3	2,7	1,4	2,2	-2,4	-2,1	-1,1	1,3	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
Prix des importations	3,4	2,7	3,2	0,2	0,1	1,5	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Termes de l'échange	20,9	0,0	-1,8	2,0	-2,5	-3,6	-2,7	-0,6	-0,4	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3
	En pourcentage du PIB (%)															
PIB au prix du marché																
Secteur Primaire	42,7	42,4	42,9	42,4	42,3	42,4	42,3	41,9	41,3	40,6	39,9	39,1	38,4	37,8	37,3	36,8
Secteur Secondaire	19,6	17,7	16,9	16,4	15,1	14,6	14,3	14,1	14,1	14,1	14,1	14,2	14,2	14,4	14,6	14,9
Secteur Tertiaire	34,9	37,1	37,4	38,4	39,8	40,2	40,6	41,2	41,8	42,5	43,2	43,9	44,5	45,0	45,3	45,5
	Les composantes de la demande															
Consommation	79,6	81,0	83,4	83,1	83,7	83,8	83,4	82,3	81,2	80,1	79,0	78,1	77,6	77,1	76,7	76,0
Privée	68,9	69,7	71,7	71,2	71,7	71,6	71,1	70,0	69,0	68,0	67,0	66,3	65,9	65,6	65,4	64,9
Publique	10,7	11,3	11,8	11,9	12,0	12,1	12,2	12,2	12,2	12,1	12,0	11,8	11,6	11,5	11,3	11,1
FBCF	17,1	18,1	18,1	18,3	18,5	18,9	19,3	19,7	20,3	20,7	21,2	21,7	22,2	22,7	23,0	23,4
Exportations B&S	31,3	29,5	28,0	27,5	26,1	25,1	24,6	24,7	24,9	25,1	25,4	25,8	25,8	25,9	26,1	26,5
Importations B&S	28,0	28,6	29,5	28,9	28,3	27,8	27,3	26,7	26,3	25,9	25,6	25,5	25,5	25,6	25,8	25,9
	Gouvernement															
Recettes hors Dons	21,6	19,3	19,2	19,3	18,9	18,7	18,8	18,8	18,6	18,6	18,4	18,4	18,5	18,6	18,6	18,4
pétrolières	7,2	5,2	5,4	4,7	3,7	2,6	2,3	2,0	1,9	1,7	1,5	1,3	1,1	1,0	0,8	0,7
non pétrolières	14,4	14,1	13,8	14,6	15,3	16,1	16,5	16,8	16,7	16,9	16,9	17,1	17,4	17,7	17,8	17,7
Dépenses	17,0	18,4	17,8	17,8	17,3	17,2	17,3	17,3	17,6	17,5	17,6	17,6	17,6	17,6	17,4	17,2
courantes	13,2	14,8	15,0	14,3	13,9	13,7	13,6	13,5	13,4	13,1	12,9	12,7	12,5	12,2	12,1	11,9
en capital	3,6	3,6	2,6	3,5	3,5	3,5	3,6	3,8	4,2	4,4	4,7	4,9	5,1	5,4	5,4	5,3
Dépenses hors intérêts	15,0	14,9	14,9	15,4	15,3	15,7	15,9	16,2	16,6	16,8	16,9	17,0	17,1	17,2	17,1	16,9
Solde global base caisse (hors dons)	2,4	-1,2	-4,2	1,0	0,9	0,8	1,5	1,4	1,0	1,1	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2
Solde global base caisse (avec dons)	2,5	-0,7	-4,0	1,6	1,6	1,4	2,0	1,9	1,5	1,5	1,3	1,2	1,2	1,3	1,4	1,5
Solde primaire	8,1	6,0	4,9	5,0	4,7	4,1	3,9	3,6	3,0	2,8	2,4	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9
	Financement															
Extérieur net	-0,8	1,9	5,9	1,1	1,5	1,4	1,2	0,7	0,9	0,6	0,6	0,1	0,0	-0,1	-0,4	-0,5
dont tirages	1,2	1,3	1,1	1,7	2,5	2,2	2,0	1,4	1,6	1,3	1,2	0,6	0,5	0,3	0,1	0,1
Intérieur net	-1,6	-1,2	-2,3	-2,8	-3,1	-2,8	-3,2	-2,6	-2,4	-2,2	-1,9	-1,3	-1,2	-1,2	-1,0	-1,0
	Situation Monétaire															
Masse monétaire	16,5	17,5	19,5	19,6	19,9	20,3	20,6	20,8	21,1	21,3	21,5	21,8	22,0	22,2	22,5	22,7
Crédit à l'économie	11,5	11,8	12,1	12,3	12,7	13,1	13,4	13,8	14,1	14,5	14,8	15,2	15,6	16,0	16,5	16,9
	Dettes															
Dettes extérieures																
Encours	73,1	65,4	57,6	51,0	46,5	42,6	39,1	35,5	32,6	29,8	27,3	24,5	22,2	20,0	17,8	15,8
Remboursement Principal	2,8	3,0	5,1	4,3	3,7	3,2	2,7	2,1	1,8	1,5	1,2	1,0	0,8	0,7	0,6	0,6
Paiement d'intérêts	1,6	1,6	2,6	2,1	1,7	1,4	1,1	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Service de la dette	4,3	4,6	7,6	6,5	5,4	4,6	3,8	3,0	2,6	2,1	1,7	1,4	1,1	1,0	0,9	0,8
Service de la dette/Exportations	13,8	15,5	27,3	23,5	20,6	18,4	15,4	12,1	10,4	8,5	6,8	5,6	4,3	3,8	3,3	3,0

Source: MINFI/DP

Tableau 38 : Analyses des risques							
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Scénario Central DSRP							
Croissance et distribution							
Taux de croissance réelle du PIB	4.8%	4.2%	4.5%	4.9%	5.4%	5.8%	6.0%
Taux de Pauvreté	40.2%				37.0%		34.6%
(milliards FCFA)							
PIB nominal	6474	6869	7386	7887	8406	9008	9729
Dépenses budgétaires ministériels sur fin interne et externe		815	954	1020	1117	1226	1359
dont sur les secteurs prioritaires							
Education			255	288	319	354	393
Santé			81	91	107	126	148
Infrastructures			161	182	198	216	246
Scénario 1 : Hausse du prix du pétrole/cacao suivi d'une dégradation des termes de l'échange à partir de 2004							
Prix à l'exportation			16.8%	-10.5%	-7.6%	-0.1%	1.5%
Dont prix pétrole			30.0%	-20.0%	-15.0%	-10.0%	-10.0%
prix cacao			15.0%	-20.0%	-15.0%	0.0%	0.0%
Déviations Indice exportation 1/			17.6%	-6.6%	-7.7%	-0.7%	0.0%
Croissance et distribution							
Déviations PIB réel 1/			0.9%	2.0%	-0.4%	-1.2%	-0.7%
Croissance du PIB réel		4.2%	5.4%	6.9%	5.0%	4.6%	5.3%
Taux de Pauvreté	40.2%				36.0%		34.4%
Ecart cumulé du revenu par rapport au scénario de base 2/							
20% Ménages les plus pauvres					5.3%		2.9%
20% Ménages les plus riches					4.3%		2.5%
Moyenne					5.0%		2.7%
(milliards FCFA)							
Effet sur les finances publiques							
PIB nominal (milliards FCFA)	6474.0	6869.0	7437.9	8082.9	8587.6	9090.7	9744.7
Variation des dépenses publiques			10.1	37.0	34.0	15.6	2.9
Ajustement induit dans les dépenses prioritaires							
Education			3	10	10	4	1
Santé			1	3	3	2	0
Infrastructures			2	7	6	3	1
Scénario 1 bis: choc adverse sur les termes de l'échange à partir de 2003							
Prix à l'exportation			-11.8%	-3.9%	-1.5%	-1.1%	-1.3%
Dont prix pétrole			-20.0%	-10.0%	-5.0%	-5.0%	-5.0%
Déviations prix à l'exportation 1/			-11.0%	0.0%	-1.6%	-0.3%	-2.8%
Croissance et distribution							
Déviations PIB réel 1/			-0.6%	-1.4%	-0.6%	-0.3%	-0.2%
Croissance du PIB réel		4.2%	3.9%	3.5%	4.8%	5.5%	5.8%
Taux de Pauvreté	40,2				38.1%		35.8%
Ecart cumulé du revenu par rapport au scénario de base 2/							
20% Ménages les plus pauvres					-2.7%		-3.1%
20% Ménages les plus riches					-2.0%		-2.3%
Moyenne					-2.4%		-2.8%
(milliards FCFA)							
Effet sur les finances publiques							
PIB nominal	6474	6869	7339	7726	8186	8742	9419
Variation des dépenses publiques	0	0	-9	-31	-41	-50	-58
Ajustement induit dans les dépenses prioritaires							
Education			-2	-9	-12	-14	-17
Santé			-1	-3	-4	-5	-6
Infrastructures			-2	-5	-7	-9	-11

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Scénario 2 Réduction de moitié des Financements Extérieurs Attendus							
Croissance et distribution							
Déviaton PIB réel 1/	0,0%	0,0%	0,0%	-0,2%	-0,7%	-1,0%	-1,2%
Croissance du PIB réel	0,0%	4,2%	4,5%	4,7%	4,7%	4,8%	4,8%
Taux de Pauvreté	40,2%				37,4%		35,8%
Ecart cumule du revenu par rapport au scénario de base 2/							
20% Ménages les plus pauvres					-0,9%		-3,1%
20% Ménages les plus riches					-0,7%		-2,3%
Moyenne					-0,8%		-2,8%
(milliards FCFA)							
Effet sur les finances publiques							
PIB nominal	6474	6869	7377,3	7856,8	8320,3	8827,9	9419,3
Variation des dépenses publiques		0,25	0,16	-52,38	-77,29	-125,58	-179,42
Ajustement induit dans les dépenses prioritaires							
Education			0	-15	-22	-36	-52
Santé			0	-5	-7	-13	-20
Infrastructures			0	-9	-14	-22	-32
Scénario 3 Réduction de la capacité d'absorption							
Taux d'exécution sur dépenses de fonctionnement				96,9%	95,3%	94,0%	93,0%
Taux d'exécution sur dépenses d'investissement				68,8%	67,1%	65,5%	63,1%
Effets de croissance et de distribution							
Déviaton PIB réel 1/		0,0%	0,0%	-0,7%	-1,6%	-1,3%	-1,0%
Croissance du PIB réel		4,2%	4,5%	4,2%	3,8%	4,5%	5,0%
Taux de Pauvreté	40,2%				37,9%		36,4%
Ecart cumule du revenu par rapport au scénario de base 2/							
20% Ménages les plus pauvres					-2,4%		-4,6%
20% Ménages les plus riches					-1,8%		-3,4%
Moyenne					-2,1%		-4,1%
(milliards FCFA)							
Effet sur les finances publiques							
PIB nominal	6474	6869	7377	7820	8211	8687	9287
Dépenses budgétaires (sur fin ext et interne)			954	904	967	1030	1130
Variation des dépenses publiques			-183,00	-306,00	-350,00	-404,00	-448,00
Ajustement induit dans les dépenses prioritaires							
Education			-49	-86	-100	-117	-130
Santé			-15	-27	-34	-41	-49
Infrastructures			-31	-55	-62	-71	-81
Scénario 4 Maintien de la crise énergétique							
Investissement dans le secteur électricité			3%	3%	3%	3%	3%
Réduction des Dépenses Publiques : MINMEE (en milliards de FCFA)				5	5	5	5
Effets de croissance et de distribution							
Déviaton PIB réel 1/		0,0%	0,0%	-0,4%	-0,4%	-0,6%	-0,7%
Croissance du PIB réel		4,2%	4,5%	4,5%	5,0%	5,2%	5,3%
Taux de Pauvreté	40,2%				37,3%		35,4%
Ecart cumule du revenu par rapport au scénario de base 2/							
20% Ménages les plus pauvres					-0,8%		-2,1%
20% Ménages les plus riches					-0,6%		-1,6%
Moyenne					-0,7%		-1,9%
(milliards FCFA)							
Effet sur les finances publiques							
PIB nominal	6474	6869	7377	7842	8328	8870	9508
Variation des dépenses publiques			0	-8	-15	-26	-42
Ajustement induit dans les dépenses prioritaires							
Education			0	-2	-4	-8	-12
Santé			0	-1	-1	-3	-5
Infrastructures			0	-2	-3	-5	-8
1/ déviation par rapport au scénario de base							

**CHAPITRE 5 : CADRE INSTITUTIONNEL ET MECANISMES DE MISE EN
ŒUVRE ET DE SUIVI DE LA STRATEGIE**

5.1 PILOTAGE ET CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

481. Les autorités camerounaises considèrent que le système de pilotage et de contrôle de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sera l'un des facteurs clés de la réussite de celle-ci. Ce système doit reposer sur un cadre institutionnel et des mécanismes clairs, adaptés au caractère multi-sectoriel et multi-dimensionnel du programme de réduction de la pauvreté.

482. L'exécution satisfaisante du DSRP étant l'un des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE pour le Cameroun, la supervision de la mise en œuvre de la stratégie jusqu'au point d'achèvement sera assurée par le Comité de Supervision et de Coordination de l'action gouvernementale pour le franchissement du point d'achèvement de l'initiative PPTE, créé le 28 octobre 2002 par décret du Premier Ministre Chef du Gouvernement et placé sous son autorité. Au plan technique, le Comité Technique de Suivi des Programmes économiques (CTS) coordonnera les activités de suivi-évaluation, en étroite liaison avec toutes les administrations impliquées. Le CTS produira des rapports semestriels sur l'exécution du DSRP, en s'appuyant notamment sur les informations et/ou les analyses produites par l'Institut National de la Statistique, les ministères sectoriels et les structures non gouvernementales qualifiées.

483. Les rapports d'exécution du DSRP s'articuleront autour des principaux indicateurs retenus (cf annexe 1), suivant une démarche progressive dont le rythme sera fonction de la disponibilité de mesures fiables desdits indicateurs. Les rapports périodiques d'exécution du DSRP, une fois validés par le Comité Interministériel de Supervision, feront l'objet d'une large diffusion à travers les canaux permettant de toucher le plus grand nombre de populations, notamment les pauvres. L'évaluation participative des réalisations se fera notamment dans le cadre de rencontres entre les administrations publiques et les organisations de la société civile avec pour objectif, au-delà de l'information de toutes les parties concernées, de recueillir les observations ou suggestions pertinentes des uns et des autres concernant le suivi de la stratégie ou la formulation d'éventuelles mesures correctrices en cas de résultats non satisfaisants.

5.2 MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

484. Le Gouvernement entend conduire le suivi-évaluation de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté en associant étroitement tous les acteurs de réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, il mettra en place un système d'information fiable, permettant d'apprécier la situation et de suivre l'évolution de ce fléau. Ce système d'information sera axé sur un dispositif à trois volets comprenant le suivi d'exécution, le suivi d'impact et le suivi participatif.

485. Le suivi d'exécution concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des actions, des programmes et projets d'investissement identifiés et inscrits dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Il s'effectuera dans le cadre d'une approche participative impliquant les administrations centrales et sectorielles, les collectivités publiques locales, le secteur privé, les bailleurs de fonds et donateurs, et les populations bénéficiaires.

486. Dans le cadre du budget de l'Etat, le suivi de l'exécution du DSRP sera facilité par les progrès déjà enregistrés dans la mise en place du système d'information intégré pour la gestion des finances publiques et de la nouvelle classification des recettes et dépenses

budgétaires. Ces deux outils permettent désormais d'avoir une bonne traçabilité des dépenses selon leur fonction. S'agissant particulièrement des dépenses de réduction de la pauvreté, le Gouvernement entend en améliorer la capacité de suivi, du stade de la préparation budgétaire à celui des contrôles (interne et externe) en passant par la phase d'exécution. Les actions d'amélioration se développeront suivant les axes identifiés dans le cadre de l'évaluation menée conjointement avec le FMI et la Banque Mondiale.

487. Le suivi d'impact porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté en termes monétaires et des conditions de vie des populations, et s'effectuera à travers (i) la mise en œuvre d'un programme statistique minimum (PSM) organisé autour d'objectifs spécifiques, (ii) le suivi d'indicateurs pertinents permettant d'analyser périodiquement l'évolution de la pauvreté et (iii) la collecte d'informations permettant de produire les indicateurs de suivi.

488. Le suivi participatif sera effectué suivant des méthodes appropriées ; il permettra aux autorités de s'informer sur les appréciations qu'ont les populations à la base sur les actions de réduction de la pauvreté.

5.3 AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION STATISTIQUE

489. Dans le souci de (i) bien suivre l'exécution des actions engagées, (ii) mesurer les résultats obtenus et leurs impacts sur les groupes cibles et (iii) prendre des mesures correctives jugées nécessaires, le Gouvernement entend mettre sur pied un dispositif statistique approprié en matière de réduction de la pauvreté. Dans cette optique, l'accent sera mis sur les opérations de collecte de données sur les revenus et la consommation des ménages, sur l'offre, l'accessibilité et l'utilisation des services sociaux essentiels notamment l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau potable, ainsi que sur la nutrition, l'habitat et l'assainissement. A ces volets importants, d'autres indicateurs sur les groupes vulnérables ou défavorisés, sur les aspects genre et sur la gouvernance seront également produits.

490. La production de ces divers indicateurs nécessite la réalisation d'une gamme variée d'opérations statistiques. Dans cette perspective, un programme statistique minimum (PSM) a été adopté par le Conseil National de la Statistique en mai 2001. En plus de ce programme, des enquêtes ciblées seront organisées dans des domaines spécifiques et un accent particulier sera par ailleurs mis sur l'exploitation des sources administratives. Le coût de mise en œuvre du PSM sera évalué au début de l'année 2003 et reflété dans un cadre de dépenses à moyen terme. Le Gouvernement financera son exécution à travers les ressources du budget de l'Etat, y compris une partie des ressources PPTE. Il sollicitera également l'assistance technique et financière de ses partenaires au développement.

491. Pour la période 2003-2006, les autorités entendent mener les opérations suivantes déjà retenues dans le PSM : le 3ème Recensement général de la population et l'habitat (RGPH), l'enquête sur l'emploi, l'enquête sur le secteur informel, l'enquête sur la consommation et les conditions de vie des ménages, l'enquête éducation, la 3ème enquête démographique et santé (EDS III) avec un volet sur le VIH/SIDA, l'enquête sur le cadre de vie à Yaoundé et à Douala, la collecte des données pour la production du 2ème tableau de bord social sur la situation de la femmes et de l'enfant (TBS II), l'enquête sur le suivi des dépenses publiques dans les secteurs sociaux de l'éducation et de la santé (Public Expenditure Tracking Survey - PETS), l'enquête agricole, l'enquête 1.2.3 au niveau national avec un accent particulier sur l'emploi et le secteur informel.

492. Les autorités envisagent également organiser des enquêtes ciblées dans les domaines particuliers qui connaissent encore un vide important ou encore inexplorés comme l'environnement, le VIH/SIDA, les groupes vulnérables (enfants, personnes handicapées, personnes de troisième âge, etc.). Elles comptent assurer une bonne exploitation des relevés administratifs qui permettront la production d'indicateurs à périodicité plus rapprochée, notamment en ce qui concerne les statistiques des activités du monde rural et des secteurs sociaux de base tels l'éducation, la santé, l'eau potable, l'électricité, etc. Les autorités veilleront à ce que ces informations soient représentatives par région et autres classifications pertinentes telles que le sexe. A cet effet, elles prendront des mesures en vue d'améliorer sensiblement la qualité des informations collectées, les taux de couverture, les délais et la régularité de production.

493. Les autorités entendent par ailleurs assurer une bonne articulation entre ces différentes activités de collecte de données d'une part et entre les différentes sources d'autre part, de manière à disposer d'un cadre cohérent d'opérations résolument orientées vers la réduction de la pauvreté. A cet effet, le calendrier de réalisation de l'ensemble des activités de collecte tiendra compte des indicateurs de suivi de la mise en oeuvre de la première année du DSRP qui constitue l'un des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée.

494. Les indicateurs produits seront diffusés à travers des canaux et supports diversifiés pour tenir compte des différentes catégories d'utilisateurs. En dehors des supports traditionnels de diffusion et publication des données statistiques (publications, séminaires, médias, etc.), les canaux suivants seront utilisés (i) le Poverty Mapping, qui permettra la visualisation géographique de toutes les données sur la pauvreté et servira pour la planification et le ciblage des actions de réduction de la pauvreté et (ii) le Réseau National de Réduction de la Pauvreté, cadre de dialogue et de concertation dans lequel va s'opérer le contrôle social de l'ensemble des actions de réduction de la pauvreté, (iii) le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) qui bénéficie de l'assistance du FMI.

495. Par ailleurs, le Gouvernement a démarré, avec l'appui du FNUAP, la mise en place des bases de données économiques et socio-démographiques. Il entend également créer au cours de l'année 2003, et en coopération avec la Banque Mondiale et la France (à travers AFRISTAT), un Site WEB à l'Institut National de la Statistique.

496. Pour réaliser l'ensemble de ces activités, les autorités ont engagé l'amélioration de l'appareil statistique national afin de lui permettre de fournir à temps les informations requises. D'ores et déjà, un Institut National de la Statistique a été créé en avril 2001 et des dispositions sont prises pour la mise en place de ses organes sociaux. Le Gouvernement veillera également à améliorer la collaboration entre l'Institut et les services statistiques sectoriels.

497. En matière de coordination des activités statistiques, le Gouvernement compte réorganiser le Conseil National de la Statistique afin de permettre à cet organe de jouer son rôle d'instance d'orientations stratégiques dans la normalisation statistique, la programmation des opérations et l'allocation des ressources. Son organisation en commissions spécialisées avec des membres statutaires désignés pour un ou plusieurs mandats est envisagée.

5.4 LE SUIVI PARTICIPATIF

498. Tout comme pour l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté, le Gouvernement conduira la mise en œuvre et le suivi évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté en associant étroitement tous les acteurs. Il entend ainsi mettre en place un Réseau national de réduction de la pauvreté (RNRP), qui sera notamment un cadre d'échanges d'expérience et d'informations, à la fois entre les groupes et sur les approches participatives, et un cadre de contrôle social de l'ensemble des actions engagées dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

499. Dans la perspective de la mise en place de ce dispositif, le Gouvernement a organisé un séminaire de lancement des travaux préparatoires y relatif en juillet 2001 avec l'appui du PNUD, de la GTZ et de la Banque Mondiale. Ce séminaire a permis de dégager les premiers éléments sur les caractéristiques du futur réseau, à savoir : sa configuration, l'articulation de ses maillons, ses structures de gestion, de pilotage et d'animation, son fonctionnement, ses sources de financement et ses relations avec la communauté des acteurs de développement. Cette rencontre a connu la participation des personnes ressources-clés de la société civile, des représentants des ONG, des confessions religieuses, des enseignants d'université, des représentants des syndicats, des associations de maires et des représentants de l'administration publique.

500. Le RNRP, instrument de coordination et de soutien des activités de réduction de la pauvreté, sera ouvert à tous les acteurs de développement et permettra de créer un partenariat durable entre la société civile et le Gouvernement. A travers ce réseau, le Gouvernement compte s'informer sur l'appréciation qu'ont les populations, à la base, sur l'effectivité et l'efficacité des dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux et des infrastructures de base, ainsi que leurs propositions pour l'amélioration de l'exécution de ces dépenses.

501. Les autorités entendent tout d'abord expérimenter ce Réseau dans une zone pilote avant de l'étendre sur l'ensemble du territoire national. La dimension communication y sera fortement exploitée.

502. Le Comité Consultatif et de Suivi de la Gestion des Ressources PPTE est l'un des maillons de ce suivi participatif au niveau national. Ce comité, créé par décret du Premier Ministre Chef du Gouvernement le 1er décembre 2000, est un organe consultatif qui a pour mission de veiller à la bonne utilisation et à l'allocation équitable et optimale des ressources PPTE en faveur de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de la gouvernance. A ce titre, le Comité est notamment chargé (i) d'apprécier l'éligibilité au financement PPTE des programmes et projets de dépenses présentés par les ministères sectoriels, les collectivités territoriales décentralisées, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds, (ii) d'émettre un avis sur les programmes et projets de dépenses PPTE soumis par le Gouvernement à l'adoption du Parlement, (iii) de proposer au Gouvernement des améliorations éventuelles au programme de dépenses PPTE, (iv) de prescrire des audits et/ou des vérifications périodiques de l'exécution physique et financière des projets, (v) de faire des recommandations visant à assurer la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources PPTE.

503. Ce Comité, qui comprend 19 membres dont 7 représentant le Gouvernement, 5 les bailleurs de fonds bi et multilatéraux et 7 la société civile et le secteur privé, constitue un dispositif, très novateur en matière d'élaboration et d'adoption de projets et programmes de

dépenses publiques, puis de suivi de la gestion d'une partie des ressources de l'Etat. Depuis sa mise en place en juin 2001, le Comité n'a pas été pleinement opérationnel, ce qui explique le retard pris dans la mise en œuvre du programme de dépenses PPTE. Depuis novembre 2002, des améliorations substantielles ont été apportées à son fonctionnement, ce qui a permis (i) d'élaborer et d'adopter un règlement intérieur qui définit le mode de fonctionnement du Comité et (ii) d'adopter un manuel de procédures qui détermine la méthodologie d'élaboration et les critères de sélection des projets en vue de leur éligibilité sur financement PPTE, (iii) d'approuver une deuxième série de projets en novembre 2002 après celle d'octobre et de décembre 2001.

5.5 RENFORCEMENT DES CAPACITES

504. Le Gouvernement entend poursuivre et renforcer, dans la phase d'exécution du programme, le processus participatif enclenché en janvier 2000 en vue de l'élaboration du document intérimaire de réduction de la pauvreté. Il est à cet effet apparu un besoin important de renforcement des capacités des différents acteurs, pour leur permettre de bien évaluer la situation et de formuler des mesures correctrices. Ce renforcement des capacités constitue un préalable incontournable pour donner au système de suivi-évaluation participatif de la mise en œuvre de la stratégie, les moyens indispensables pour sa pleine efficacité.

505. Le Gouvernement fera appel à l'appui technique et financier des partenaires au développement pour mener des actions bien ciblées destinées à renforcer les capacités des administrations publiques aux niveaux central et local, ainsi que celles des groupes organisés de la société civile, à exercer efficacement les activités de suivi-évaluation participatif. Dans ce cadre, une intense campagne d'information et de sensibilisation des acteurs sera menée à partir de 2003, en vue de familiariser tous les acteurs aux indicateurs retenus et à la mesure de l'évolution de ceux-ci.

506. Dans le domaine du suivi statistique de la mise en œuvre du DSRP et des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, les autorités comptent renforcer la coordination des activités du système statistique national ainsi que les capacités de l'Institut en vue de produire les données dont il a la charge. Les services statistiques sectoriels seront également renforcés afin qu'elles puissent améliorer leur production d'informations (en qualité et en régularité).

507. Dans le souci de faciliter l'implication des intervenants du secteur privé et de la société civile dans le processus participatif de mise en œuvre et de suivi/évaluation des actions retenues dans le DSRP, le Gouvernement entend organiser des séminaires-ateliers de renforcement des capacités humaines à différents niveaux. Ces activités seront menées dans le cadre du Réseau National de Réduction de la Pauvreté.